

le journal de Pantin

Canal

N° 219 - juin 2013



Projet éducatif local

Invitation au dialogue



Tranquillité publique

Réunion avec le préfet : le point sur la sécurité aux Quatre-Chemins
Pages 16-17



Traitement des déchets

Suspension du projet d'usine de méthanisation de Romainville
Page 18



Petit à Pantin

La fête des tout-petits met la lecture à l'honneur
Pages 32-33

**VOUS HABITEZ OU TRAVAILLEZ À PANTIN ?
DEVENEZ VITE PROPRIÉTAIRE !**

NEW PORT

PANTIN / 93



**DU 31 MAI AU 20 JUN 2013
PROFITEZ DE PRIX MAÎTRISÉS**

**VOTRE ADRESSE SUR LE CANAL DE L'OURCQ,
AU CŒUR DU FUTUR QUARTIER DU PORT DE PANTIN !**

- Des appartements aux grands volumes, séjours double-hauteur
- Métro à 600m⁽¹⁾, futur T-Zen 3⁽²⁾
- Aménagement des berges, places, squares

 Disponible sur App Store
 Disponible sur Google Play Store
Pour tout renseignement
0 800 11 06 95
 Appel gratuit depuis un poste fixe
www.nexity.fr

RENSEIGNEZ-VOUS SUR
www.newport.nexity.fr



Petit à Pantin

DE 3 MOIS
À 3 ANS

**SAMEDI
15 JUIN**

10h ▶ 13h / 14h ▶ 18h30

MAIL CHARLES-DE-GAULLE

10^e édition



**ATELIERS, ANIMATIONS ET SPECTACLES
À PARTAGER EN FAMILLE**



**P. 14 Première édition
du Combat de mots**



**P.21 Visite guidée du
foyer Clothilde Lamborot**



**P. 30 Courtilières:
les travaux en images**



**P.32 Petit
à Pantin**



**P.34 Les métiers
techniques de la mode**

sommaire n°219

5/21 Vivre à Pantin

- 5** Le clin d'œil de Faujour
- 6** La photo du mois
- 7** En bref et en images
- 10** À savoir : disparition de Roger Bécane, le rugby à toucher, concert des Matinées musicales...
- 14** Première édition du Combat de mots
- 16** Quatre-Chemins : réunion avec le préfet
- 18** Suspension du projet d'usine de méthanisation
- 20** Archives et épopée industrielle au collège
Visite guidée du foyer Lamborot

22/27 À LA UNE: le Plan éducatif local pantinois

28/31 Pantin avance

- 28** Projet de restauration de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois
- 30** Avancée des travaux aux Courtilières

32/39 Ça, c'est Pantin

- 32** Petit à Pantin : lecture en fête le 15 juin
- 34** Les forums de sensibilisation aux métiers techniques de la mode
- 36** Les festivités de l'été du canal
- 38** Tribunes politiques
- 39** État civil

CANAL 45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin – Adresse postale : Mairie, 93507 Pantin CEDEX. Tél. : 01 49 15 40 36. Fax : 01 49 15 73 28. E-mail : canal@ville-pantin.fr. Directeur de la publication : Bertrand Kern. Rédacteur en chef : Serge Bellaïche. Rédactrice en chef adjointe : Patricia de Aquino. Directeur artistique : Jean-Luc Ruault. Secrétaire de rédaction : Catherine Roussel. Rédacteurs : Alain Dalouche, Coralie Giausserand, Isabelle James, Anne-Laure Lemancel. Maquettiste : Bruno Chevreau. Photographes : Gil Gueu, Élodie Ponsaud, Jérémy Neveu. Dessinateur : Faujour. Impression : imprimerie de Compiègne. Nombre d'exemplaires : 30 000. Diffusion : ISA +. Publicité : contacter la rédaction au 01 49 15 40 36. Toute reproduction de texte, photo ou dessin est interdite, sauf accord écrit de la direction. Imprimé sur papier recyclé.



Un remake américain des *Choristes*, version *Guignols de l'info*, a été tourné dans la cour de l'école Sadi-Carnot. Dans le rôle de l'insti au grand cœur, George Clooney en personne...



↑ Le plein d'énergie avec les écoliers du primaire lors des **Foulées scolaires** organisées le 23 mai au stade Charles-Auray.



↑ Dimanche 27 mai, le coup d'envoi de la 34^e édition des **Foulées pantinoises** est donné. Le parcours : une boucle de 5 kilomètres au départ de la mairie, à réaliser deux fois. Près de 700 coureurs ont participé à cette épreuve populaire gratuite ouverte à tous.





↑ Recueillement et souvenir à l'occasion de la **commémoration du 8 mai 1945** qui marqua la victoire sur le nazisme, avec la participation de l'Orchestre d'harmonie de Pantin.



↑ L'**Europe** en débat et sous forme de jeux, le 30 avril : une journée découverte avec témoignages et récits de jeunes voyageurs, animée par l'équipe de l'antenne jeunesse Hoche.



↑ Les **Pantinois ayant récemment acquis la nationalité française** ont été reçus et félicités par le maire, Bertrand Kern, dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville, le 21 mai.



↑ Inauguration, le 24 avril, d'un nouveau salon de coiffure, **Tchip Coiffure**. L'enseigne, spécialisée dans les forfaits à petits prix, attend ses clients au 36, avenue Jean-Lolive, 01 48 44 34 92.



← Dans le cadre de projets de **solidarité internationale** développés par le service jeunesse, quinze jeunes de l'association pantinoise les Ambassadeurs se sont rendus au Rwanda et au Cambodge pendant les vacances scolaires, du 3 au 16 mars et du 28 avril au 9 mai. Au programme : sensibilisation à l'histoire des génocides, étude des processus de réconciliation. À découvrir : la page Facebook de l'association.



↑ À l'issue de deux années de travaux, le **parc Stalingrad**, agrandi, réaménagé et équipé pour le confort de tous, a été inauguré le 15 mai.



← Dépôt de gerbe square Marcel-Paul, le dimanche 28 avril, en hommage aux **victimes de la déportation** pendant la Seconde Guerre mondiale.

MUSIQUE

**Concert
des Matinées
musicales**

L'association des Matinées musicales fête son 20^e anniversaire. Au programme du concert: des œuvres de Bach, Vivaldi, Franck, Alain, Widor et Biava, avec Valentine Kitaine (contralto), Grégoire Fohet-Duminil (baryton), l'ensemble vocal des Matinées musicales et le chœur de l'abbaye de Montmartre. À l'orgue et à la direction: Juan R. Biava.

● **Matinées musicales**

Dimanche 16 juin, à 16.00

Église Saint-Germain-l'Auxerrois
1, place de l'Église

ASSOCIATION

**Une seconde
vie pour les fils
et aiguilles**

Tous les lundis, l'association Solidarité familles organise un atelier d'échanges de savoirs sur le tricot et la couture pour partager des talents, échanger des techniques ou présenter des ouvrages. Afin d'étoffer l'atelier et les projets, l'association est à la recherche de dons de matériel de couture: laines, aiguilles de tricot, tissus, boutons, fermetures Éclair, dentelles, patrons, livres spécialisés, machines à coudre, etc.

- **Atelier « Fils et aiguilles »**

Lundi, de 13.30 à 17.00,

dans les locaux de l'antenne
de jeunesse du 19, rue Candale

- **Donner du matériel de couture**

Déposer les dons auprès des maisons
de quartier:

● **Haut-Pantin,**

42-44, rue des Pommiers,

☎ 01 49 15 45 24

● **Petit-Pantin,**

210, avenue Jean-Lolive,

☎ 01 41 50 50 00



LONG MÉTRAGE À PANTIN

Devenez coproducteur !

Qu'ont changé les émeutes de 2005 à l'image des quartiers? Qu'a changé la promotion de la diversité dans le quotidien des associations implantées en banlieue? Comment représenter une association et lui donner corps au cinéma? Voici quelques thèmes qui traversent le projet *Merci les jeunes!*

Il s'agit du premier long métrage de Jérôme Polidor, réalisateur qui encadre des ateliers d'écriture et de réalisation audiovisuelle au sein de l'association Les Engraineurs dans le quartier des Courtilières depuis plus de dix ans.

Le film retrace l'histoire de Quartier TV, télévision associative de banlieue, qui tente de produire une image nouvelle des quartiers avec les habitants de la cité des mines. Il sera tourné à Pantin cet été. Le projet mêle professionnels et amateurs désireux de découvrir le milieu du cinéma.

Une opération de financement participatif a été mise en place sur le site internet www.touscoprod.com afin que le projet puisse voir le jour. Tout le monde peut devenir producteur du film, quels que soient ses moyens. Un euro suffit à faire avancer.

<http://www.touscoprod.com/fr/project/produce?id=732>



MAISONS FLEURIES

Précision

Dans notre édition de **janvier-février 2013**, nous avons publié la photo ci-dessous pour la catégorie « Maisons avec jardin visible de la rue ». Il s'agit d'une copropriété située dans la rue Eugène-et-Marie-Louise-Cornet. Le cadrage pouvait laisser penser que la maison en arrière-plan était concernée. Ce n'est pas le cas. Nous le précisons à la demande de sa propriétaire.



Le 21 juin à Pantin

Fête de la musique**En avant-programme
dans les quartiers**

● De 19.00 à 20.00 - **Concert des ensembles à vent du conservatoire** à la maison de quartier des Courtilières.

● De 19.00 à 20.00 - **Concert du groupe Ras Smaila** à la maison de quartier du Haut-Pantin.

● De 19.00 à 19.30 : **apéro percussif Ens'batucada et Conservatoire**, précédé d'une déambulation dans le quartier des Quatre-Chemins.

● De 19.30 à 20.15 : **repas festif** à la salle Jacques-Brel.

● De 20.30 à 22.00 : **restitution de deux grands projets amateurs-professionnels** menés en 2013. A la salle Jacques-Brel.

➤ **Meïda, La mémoire et la voix des quartiers** menés par les musiciens de Barbès Café : Samira Brahmia et Nasredine Dalil, en complicité avec le festival Villes et musiques du monde.

➤ **Melting Pantin**, projet mené par Olivier Lété (classes de musiques actuelles du CRD, SMJ, Musik à venir). Avec la participation d'une

**Appel à projets**

De 16.00 à 18.00 - **Chauftez-vous la voix** au parc Stalingrad.

Ce temps est destiné aux musiciens et groupes qui voudraient participer à la fête de la musique en formule acoustique.

Contact :

Claire Bourdier

☎ 01 49 15 72 02



classe de l'école Louis-Aragon et les ateliers percussions du service municipal de la jeunesse.

**Toutes les animations
musicales sont gratuites**

Informations auprès de la direction
du développement culturel

☎ 01 49 15 41 79 et 01 49 15 41 70

Les adresses

● **Parc Stalingrad**

104, avenue Jean-Lolive

● **Maison de quartier des Courtilières**

Avenue des Courtilières

● **Maison de quartier du Haut-Pantin**

210, avenue Jean-Lolive

● **Salle Jacques Brel**

42, avenue Edouard-Vaillant

Programme complet sur le site

www.ville-pantin.fr

Institut Privé d'Ostéopédie Intégrative agréé par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

IPEO Clinique Ostéopathe
5/13 rue Auger 93500 Pantin 01.48.44.09.44

Quand consulter ?

Il est conseillé de se rendre chez un ostéopathe lorsque l'on souffre de migraines, de maux de dos (lumbago, lombalgies), sciaticques, douleurs articulaires, torticolis, troubles du sommeil, problèmes ORL, troubles statiques, gastrites, ulcère, reflux gastro-oesophagien, hernies hiatales, dyspepsie, entorses, accidents de voiture, chutes, chocs...

La première visite avec un Ostéopathe.

L'objectif de la première rencontre avec un ostéopathe est de mettre en évidence des dysfonctions ostéopathiques puis de les mettre en lien avec d'éventuelles pathologies. Enfin, le praticien appliquera des techniques ciblées destinées à corriger les troubles.

Les soins proposés ne se substituent pas à un traitement médical en cours.

1^{er} bilan : gratuit

La clinique IPEO est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 13h30 et de 14h30 à 18h30 et le samedi sur rendez-vous.

www.institut-ipeo.fr



La crêperie LE BLE NOIR

au 42 rue Hoche à Pantin

est heureuse de vous accueillir

le midi du lundi au vendredi

et le soir le vendredi et samedi

Tel : 01.70.07.48.96



Rentrée
2013

Calcul du quotient familial

Dès le 17 juin
prenez rendez-vous !

Direction de la Communication - mai 2013

SPORT

Essayez le rugby à toucher !

Le Rugby Olympique de Pantin organise un tournoi de rugby à 5 ou rugby à toucher, le **samedi 15 juin** au stade Charles-Auray. Ce tournoi a pour objectif de permettre aux Pantinois d'avoir une approche ludique du rugby: « *Un sport ou l'on avance en passant le ballon en arrière* ». Cette forme de rugby est largement pratiquée dans l'hémisphère Sud. Compte tenu de sa facilité d'accès et de l'aspect sécurisé de sa pratique, le rugby à toucher est fait pour un large public.



Qu'est-ce que le rugby à toucher ?

- Il peut être joué par tous, de 7 à 77 ans
- Spectaculaire, ludique, il est fait d'évitements et de passes
- Sans contact physique et hyperactif
- Mixte
- À effectif réduit et modulable.

Initiation de **10.00** à **13.00**

Tournoi de **14.00** à **17.00**

PÉTANQUE

Concours handicapés et valides

La section pétanque du CMS Pantin organise toute la journée du **samedi 29 juin**, avec l'association des paralysés de France (APF 93) et ses partenaires, un concours de pétanque mixte, handicapés, valides.

Le concours est ouvert à tous. Inscription sur place et gratuite. Animations et restauration.

Informations : **CMS pantin** ☎ 01 49 10 05 19

ou jojo093petanque@gmail.com

- Le **samedi 29 juin**

À partir de **10.00** Stade Charles Auray 18, rue Candale



Disparition de Roger Bécane

Un homme d'engagements

Avec la disparition de Roger Bécane, c'est un des visages les plus chaleureux de Pantin qui s'est éclipé au milieu du mois de mai. Il venait de fêter ses 90 ans.

Président du CMS Pantin de 1984 à 1994, après avoir été membre et dirigeant bénévole de la section tennis depuis les années 1930. Sous sa présidence, le club sportif a compté plus de 35 sections sportives différentes et jusqu'à 5000 adhérents.

Au sein de l'office des sports de Pantin, il a participé activement au projet sportif local afin d'articuler au mieux les différentes dimensions du sport pantinois, sports scolaire, associatif, sport pour tous et de compétition, sport pour les femmes...

Roger Bécane avait de nombreux centres



d'intérêt. Il s'était engagé, dès 1972, au service du comité de jumelage avec Moscou et surtout Scandicci, contribuant, par exemple, aux échanges entre l'association les Amis des Arts et l'Italie.

Durant la Seconde Guerre mondiale, il s'était engagé dans la Croix-Rouge et a sauvé, avec d'autres membres de l'association, des habitants pris sous le feu des balles allemandes. On en oublierait presque qu'outre ses engagements bénévoles, l'homme a eu un métier, qu'il a exercé avec passion, celui d'horloger. À l'âge de la retraite, il est même devenu président du syndicat des maîtres artisans horlogers et vice-président de la Fédération nationale des bijoutiers.

Roger Bécane était arrivé à Pantin en 1927 à l'âge de 4 ans quand son père était venu travailler à la manufacture des tabacs. Sa famille d'abord s'était installée rue de Paris, puis rue Candale.

Nom : Prénom : Date de naissance : | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Adresse complète :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | | | | | | | | | Tél. port. : | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Pouvez-vous sortir seul(e) ? oui non Avez-vous la télé-assistance ? oui non

Périodes d'absences entre juin et septembre (si vous les connaissez) :

Dans le cas contraire, vous pouvez les communiquer plus tard au pôle Prévention, Santé et Handicap

PERSONNE(S) à contacter en cas d'alerte :

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | | | | | | | | | Tél. prof. : | | | | | | | | | | | | | | | | | | Tél. port. : | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | | | | | | | | | Tél. prof. : | | | | | | | | | | | | | | | | | | Tél. port. : | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Votre gardien (si vous en avez un)

Nom :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | | | | | | | | | Tél. port. : | | | | | | | | | | | | | | | | | |

À renvoyer ou à déposer :

Mairie de Pantin - Pôle Prévention, Santé et Handicap

84/88, avenue du Général-Leclerc - 93507 Pantin cedex - T. 01 4 15 38 40 - Fax : 01 49 15 45 57

Direction de la Communication - mai 2013

Éloquence

Le combat des mots : un pari réussi

C'est dans une salle comble qu'a eu lieu, vendredi 24 mai, la première édition d'un concours d'orateurs, organisé par l'association Barback Rouge. Parmi les participants, trois Pantinois, Amir, Myriam et David, qui, épaulés par Mohammed de l'antenne jeunesse Hoche, ont obtenu les félicitations du jury.

« La corruption est-elle l'apanage des pauvres ? », c'est le thème sur lequel les jeunes de Pantin et leurs adversaires de Villiers-le-Bel ont dû s'affronter et débattre. Le principe était simple, au total huit équipes, venues des quatre coins d'Île-de-France, se sont rencontrées pour discuter, argumenter, voire polémique sur différents sujets d'actualité et de société. Après un tirage au sort, les huit équipes franciliennes se sont vu attribuer un parti pris, celui du « oui » ou celui du « non ». Disposant chacun de trois minutes, ces jeunes apprentis orateurs ont confronté leurs arguments, tour à tour, devant un jury composé d'avocats et de professeurs d'universités.

Pantin ouvre la joute oratoire

Dans une ambiance chaleureuse, mais où le stress est palpable, les jeunes, tous sur leur 31, révisent leurs argumentaires et écoutent les derniers conseils de leurs coachs. Pour l'équipe de Pantin, le stress monte d'un cran. Ce sont eux qui ouvriront le bal. « Nous sommes un peu stressés, car c'est une première pour nous. C'est la première fois que nous allons prendre la parole devant autant de monde. Cette expérience va vraiment nous permettre de gagner de la confiance et de



Les débatteurs de l'équipe pantinoise, Myriam, David et Samir, ont déployé tout leur talent pour convaincre l'auditoire.

vivre de nouvelles sensations », confient avec bonne humeur, David et Samir, étudiants en Eco gestion et en LEA. Myriam, quant à elle, relit sa partie, déterminée et concentrée. Elle est en charge de la conclusion et compte bien soigner son mot de la fin. « Je trouve que c'est très exaltant. En général, dans l'Éducation nationale, il n'y a pas de place pour le débat. Les étudiants ne sont pas habitués à ce genre d'exercice, or le débat, c'est la base de la démocratie. Ce projet est donc génial », s'enthousiasme la jeune femme, en master de sciences humaines. Plus le temps de discuter, l'équipe pantinoise doit maintenant monter sur la scène et convaincre l'auditoire. La joute verbale s'annonce animée ! Les trois jeunes expriment avec aisance et persuasion leurs idées et positions. Face à eux, les jeunes candidats de l'équipe de Villiers-le-Bel résistent avec détermination. Mais, très vite, les Pantinois font la différence. En vrais bons orateurs, Myriam, Amir et David adoptent une gestuelle plus théâtrale, jouent avec l'espace et les mots, et font preuve d'une répartie percutante. Inspirée du film *Les Grands Débatteurs* de Denzel Washington, cette initiative séduit le public, qui se prend très

« Ce projet est génial... Le débat, c'est la base de la démocratie. »

vite au jeu, lançant parfois des commentaires venant soutenir les tribuns. Alain Etoundi, le président de Barback Rouge, l'association pantinoise organisatrice, et Stéphane, son trésorier, se réjouissent du succès de ce débat et commentent l'importance de l'événement. « Depuis un an, nous travaillons sur ce projet qui nous tient vraiment à cœur. En regardant le film de Denzel Washington, nous nous sommes rendu compte que les jeunes avaient des difficultés à s'exprimer, contrairement aux jeunes des pays anglo-saxons. Il était donc important d'organiser ce concours d'éloquence, qui est une initiative plus originale que ce qui leur est habituellement proposé. Les activités sont souvent tournées vers le sport ou la musique. Avec "Le combat des mots", on a voulu faire autre chose. Beaucoup de jeunes ont accroché tout de suite et ils ont été nombreux à s'inscrire. On tient à tous les féliciter », explique, Alain, enjoué. Finalement, après plus d'une heure de débat, le jury tranche en faveur de l'équipe d'Épinay-sur-Seine dont chaque candidat reçoit une tablette numérique. L'équipe de Pantin, quant à elle, repart, enthousiaste, avec les félicitations du jury, de quoi être fière et continuer dans cette voie de la rhétorique. Qui sait, peut-être, retrouverons-nous, dans quelques années, Amir, Myriam ou David à la tribune d'un meeting politique ou dans les médias.

Coralie Giausserand

MATINÉE PORTES OUVERTES
Crèche Les Petits d'homme

La crèche collective Les petits d'Homme à Pantin organise une matinée portes ouvertes le samedi 22 juin de 9.30 à 12.30.

Cet événement est destiné à faire connaître les modalités de réservation et le fonctionnement de la crèche interentreprises-administrations-collectivités aux habitants et aux salariés pantinois à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant âgé de 2 mois et demi jusqu'à l'âge d'entrée en maternelle.

Informations :

www.lespetitsdhomme.com

☎ 01 48 31 02 84 41, rue Delizy



ENTREPRISE ET TERRITOIRE

La ville de Pantin signe une charte avec Hermès

Axel Dumas, directeur général des opérations du groupe Hermès, et Bertrand Kern, maire de Pantin, ont signé une charte Entreprise et Territoire. Ce document contractualise et précise les actions concrètes d'implantation de l'entreprise et de ses salariés sur le territoire.

Cette charte, d'une validité de trois ans, prend en compte trois axes majeurs : l'emploi et l'insertion, le développement local et le cadre de vie des salariés et, enfin, la petite enfance.

La société s'engage à transmettre ses besoins de recrutement à la maison de l'emploi de Pantin, qui organise avec ses partenaires des sessions de recrutement.

La Fondation Hermès s'engage également à s'associer à la mission locale de la ville pour créer un espace dédié à la découverte des métiers de l'artisanat d'art.

Hermès a signé une convention d'objectif avec participation financière pour la mise en place du service de médiation par la direction de la prévention et de la tranquillité publique.

Enfin, la ville a réservé six berceaux au sein de la crèche Les Poulains. Pour la ville, l'installation d'entreprises sur le territoire de la commune doit permettre de conjuguer retombées économiques et retombées sociales.



ville de Pantin

Parlons-en !

Quelle circulation sur le quai de l'Aisne ?

La municipalité vous propose 3 schémas possibles de mise en sens unique du quai pour un début d'aménagement dans le courant de l'été 2013.

Lundi 10 juin | 19h
École Saint-Exupéry

ville-pantin.fr

Information
38-40 quai de l'Aisne
(tél.) 01 49 15 39 89

ville de Pantin

Ma rue, j'en prends soin

Rue Honoré d'Estienne-d'Orves
(entre la rue des Grilles et la rue Gutenberg)

jeudi 13 juin
(4h-18h)

Tous responsables de l'espace public.

ville-pantin.fr

Information
(tél.) 01 49 15 41 77

Tout se joue sur le terrain

Jeudi 23 mai en soirée, une centaine d'habitants ont répondu présents à une réunion publique dans le quartier des Quatre-Chemins, au gymnase Léo-Lagrange, sur la question de la sécurité. Initiée par le maire, en présence du préfet de la Seine-Saint-Denis, de la députée et du commissaire de police de Pantin, la rencontre s'est révélée riche d'informations sur ce quartier où des moyens gouvernementaux ont été mis en place au travers, notamment, d'une zone de sécurité prioritaire créée en janvier 2013.

Ventes à la sauvette, trafics, cambriolages, nuisances des débits de boissons, stationnement... La réunion a permis de faire le point sur toutes ces difficultés. En ouverture, le maire, Bertrand Kern, a rappelé les nouveaux moyens de l'État, avec l'arrivée d'une brigade spéciale de terrain, en 2011, présente jour et nuit sur le secteur, et la création de la zone de sécurité prioritaire des Quatre-Chemins en janvier 2013. « *Le travail de la police nationale porte ses fruits même si tout n'est pas réglé, a-t-il commenté. Nous avons réussi à fermer les débits de boissons posant problème.* » Il a rappelé l'installation de caméras de surveillance dans le quartier, « *elles nous aident à procéder à d'importantes arrestations* ».



Évoquant le travail de la police sur le terrain, le préfet, Christian Lambert, a communiqué des chiffres importants de saisie de drogues, de numéraires et d'arrestations. Il a souligné une collaboration soutenue avec les douanes, « *ce qui nous permet d'agir plus efficace-*

« **Le travail de la police nationale porte ses fruits, même si tout n'est pas réglé** »

ment sur les ventes de produits de contrefaçon ». Il a indiqué une baisse de 26 % des vols avec violence sur le secteur par rapport à 2012. Les cambriolages, quant à eux, sont en hausse. Sur la question du stationnement

sauvage, la directrice adjointe territoriale de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis a précisé que des enlèvements de véhicules ont lieu chaque semaine. La lutte contre les incivilités et les violences progresse également.

Des moyens aussi pour la prévention

La parole a ensuite été donnée aux habitants du quartier. Certains ont exprimé un ras-le-bol (neuf cambriolages depuis 2007 pour un habitant, sept pour un autre). La directrice adjointe territoriale de la sécurité de proximité a informé de la mise en place d'un nouveau dispositif permettant l'étude rigoureuse des scènes avec la police scientifique. Elle a aussi rappelé l'existence du dispositif Tranquillité vacances, qui consiste,

pour les habitants, à signaler au commissariat leurs absences du domicile durant les week-ends et congés et permettre ainsi des rondes policières. Également abordés en réunion, les dépôts sauvages (la ville en collecte de 5 à 6 tonnes par jour) et l'hôtel social pour SDF fait de cabanons sur le terrain de l'évêché qui, selon un habitant, occasionne « beaucoup de nuisances ». Une femme s'est inquiétée de la situation de la rue Honoré, du trafic qui s'y déroule, des jeunes guetteurs et des dealers qui œuvrent. L'association 4Chem1 évolution a témoigné avoir remarqué une présence policière plus forte dans le quartier. « *Mais qu'en est-il de la prévention? Des gamins de 12 ans font les guetteurs. Nous devons nous réapproprier le territoire, ce n'est pas aux délinquants de faire la loi!* » Et d'ajouter : « *Nous avons besoin de moyens. De l'argent pour la police, oui, mais aussi pour l'éducation.* » Sur ces propos, le préfet a confirmé que priorité était aussi donnée à la jeunesse en termes de lutte contre le décrochage scolaire, d'emploi et de formation. « *Une cellule de travail est en place. Je vous invite à la rejoindre pour faire*

part de votre expérience. » La députée, Élisabeth Guigou, a invité les jeunes femmes exprimant un fort sentiment d'insécurité à se rapprocher des associations locales. « *Nous allons poursuivre nos actions avec plus de moyens encore pour la police et la justice.* » Sur les questions de squats et d'habitat indigne, elle a annoncé le dépôt, en septembre, d'une proposition de loi pour la mise en place d'un « permis de louer ». Pour clore ces échanges, le maire a souhaité

donner espoir aux habitants, soulignant que le quartier des Quatre-Chemins fait l'objet d'une rénovation urbaine conséquente avec l'ouverture d'une nouvelle école d'ici quatre à cinq ans. Il a également évoqué le futur écoquartier avec ses 1500 logements et son parc de 5 hectares. Et de conclure : « *Il y a des écoles, une politique sportive, la salle Jacques-Brel. Des choses positives se passent ici, il ne faut pas l'oublier.* »

Isabelle James

ACTION MUNICIPALE

Sécurité et tranquillité publiques, qui fait quoi?

En France, le maintien de l'ordre et la répression des crimes et délits relèvent de la responsabilité de l'État. C'est la loi républicaine. En zone urbaine, la police nationale est chargée de ces missions. Les maires disposent, quant à eux, de pouvoirs de police administrative qui leur permettent de mener une politique de prévention et de tranquillité publique.

À Pantin, les policiers municipaux ont pour mission d'améliorer la tranquillité publique en assurant une présence de proximité quotidienne auprès de la population. Ils verbalisent les infractions au stationnement, au code de la route et au code de l'urbanisme et veillent au respect des arrêtés du maire. Ils interviennent ainsi sur les nuisances sonores et les troubles de voisinage.

La municipalité a décidé de déployer des efforts particuliers pour faire respecter le cadre de vie, avec une priorité pour les infractions à la propreté. Une brigade environnementale est en cours de création. Dès septembre prochain, six agents travailleront tous les jours sur le terrain. Déjections canines, graffitis, dépôts sauvages, etc., feront l'objet de verbalisations.



Les agents de surveillance de la voie publique, ASVP, complètent les missions des policiers municipaux en termes de verbalisation des infractions de stationnement payant et gênant et des infractions environnementales. Ces agents assurent également une mission de veille dans la ville. Très prochainement, ils seront équipés de boîtiers électroniques permettant des verbalisations plus nombreuses et plus rapides pour lutter contre les infractions au code de la route (stationnement sauvage et non réglementaire).

Autre dispositif en place en faveur de la tranquillité publique : une équipe de médiateurs de nuit. Personnels municipaux, professionnels de la prévention, ils ne sont pas policiers. Ces médiateurs circulent chaque jour de 16.00 à minuit dans les quartiers Hoche et Quatre-Chemins. Leur rôle? Apaiser les usages sur la voie publique. Les sept professionnels interviennent auprès des personnes en difficulté, alertent et rassurent les citoyens sur des risques éventuels de tensions. À noter, la médiation de nuit a donné lieu à la mise en place de conventions avec des entreprises locales, BNP Security Services et Hermès ainsi qu'avec le bailleur Pantin Habitat.



La méthanisation suspendue

Le 18 avril dernier, le tribunal administratif de Montreuil a annulé l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation du centre de tri-méthanisation de Romainville. Un soulagement pour les nombreux détracteurs de cette usine de traitement des déchets, associations et collectivités territoriales. Retour par étapes sur un dossier houleux.

C'est une petite victoire pour l'Association des riverains de l'usine de méthanisation de Romainville (Arivem) et Écologie sans frontière. Le 18 avril dernier, le tribunal administratif de Montreuil, saisi par ces deux structures, a annulé l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation du centre de tri-méthanisation de Romainville, un immense projet porté par le Syndicat intercommunal du traitement des ordures ménagères (Syctom), responsable du traitement des déchets produits par 5,7 millions de Franciliens. Une décision juridique motivée par des « inexactitudes, omissions ou insuffisances de l'étude de danger », qui conduirait, selon le tribunal, à sous-estimer « l'importance des conséquences du projet ». Cité dans plusieurs médias (*Le Monde*, *Le Parisien*, etc.), l'avocat des deux associations, Alexandre Faro, a expliqué : « Si le préfet entend maintenir un projet d'usine de méthanisation, il faudra qu'il recommence la procédure à zéro. » Dans cette épineuse aventure, ces débats de longue haleine entre partisans et opposants, un chapitre se clôt.

Petit historique

Pour bien comprendre les enjeux, un retour en arrière s'impose. Initié en 2005, ce projet, confié à la société Urbaser, avait pour but le traitement de 320 000 tonnes d'ordures ménagères brutes, collectées dans tout le département. Cette usine révolutionnaire de 5 hectares, l'une des plus grandes d'Europe, prévue en 2015, répondant aux normes haute qualité environnementale (HQE) et installée au carrefour de quatre communes (Bobigny, Pantin, Noisy-le-Sec, Romainville), devait apporter une véritable réponse aux problématiques de traitement des déchets. Son principe ? La méthanisation, soit la fer-

mentation des ordures ménagères résiduelles (OMR) bio-mécaniquement triées, qui les recyclerait en biogaz, revendu à EDF, et en compost, qu'achèteraient les agriculteurs. Plébiscité en Allemagne, utilisé depuis plus d'un siècle pour valoriser les eaux usées des stations d'épuration, ce processus, observé dans la nature, ne manque pas de séduire. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a d'ailleurs soutenu le projet de Romainville, lui allouant une subvention de dix millions d'euros en septembre 2010*.

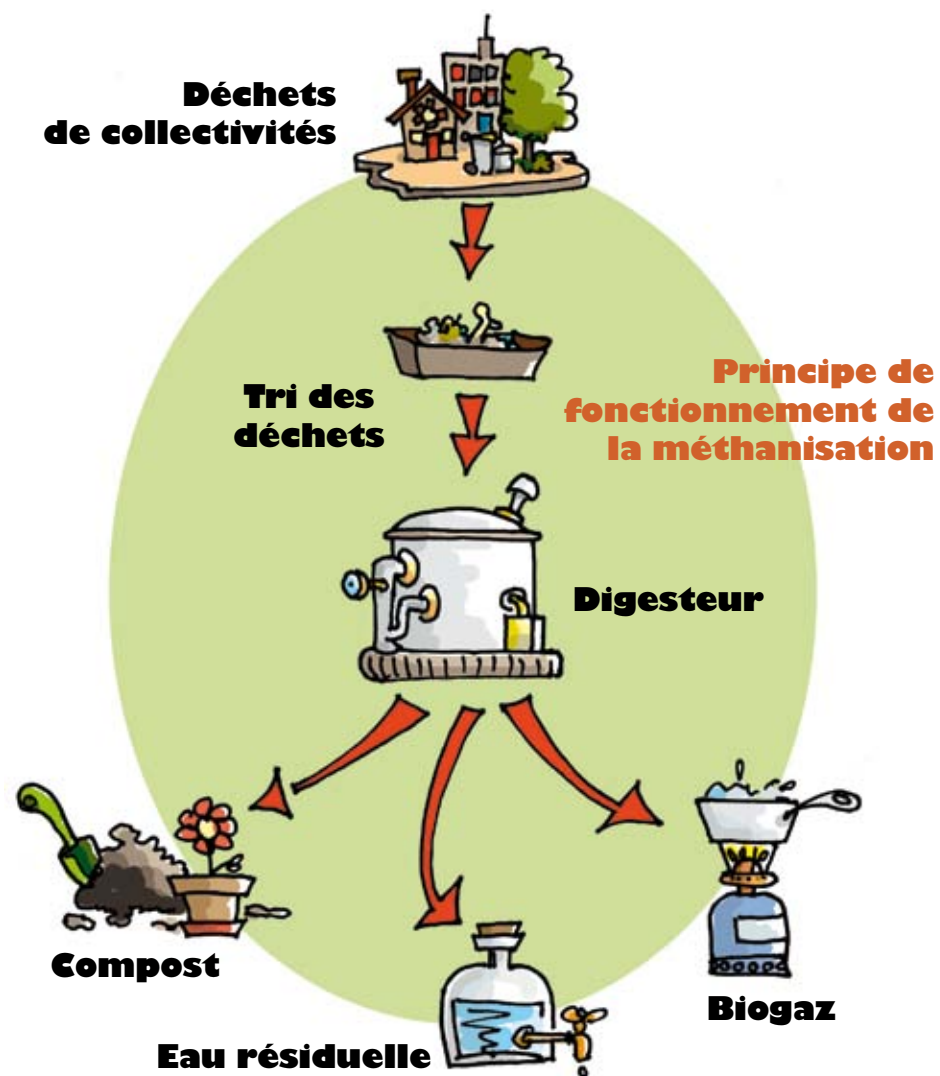
Des associations locales en colère

Pourtant, dès 2011, des associations locales telles l'Arivem montent au créneau. Leurs griefs ? Les innombrables aberrations et incohérences (écologiques, financières, sanitaires) de ce qu'ils nomment l'« usine à gaz », installée à proximité des écoles, des entreprises... Ces riverains s'appuient sur

des cas pratiques et soulèvent des dysfonctionnements déjà pointés dans des usines de ce type à Montpellier ou à Angers : odeurs pestilentielles, prolifération de mouches, mise en péril de la santé des ouvriers et des habitants, risques avérés d'explosion, etc. En novembre 2011, François Mouthon, président de l'association, confiait à *Canal* : « Nous ne nous opposons pas au processus de méthanisation, qui a fait ses preuves en Allemagne. En revanche, nous réproprons l'installation d'une usine gigantesque, dont l'on ne maîtrise pas tous les procédés, et les déficiences du tri mécano-biologique, en plein milieu urbain. Nous refusons de jouer les apprentis sorciers sur notre territoire. »

La communauté d'agglomération exige un moratoire et un audit

Ce soulèvement populaire a porté ses fruits. En février 2012, à la demande du président de la communauté d'agglomération Est



Ensemble, Bertrand Kern à cette date, le Syctom a accepté un moratoire de six mois, le temps de réaliser un audit indépendant, permettant d'évaluer les « risques et nuisances » et la « qualité environnementale du projet ». En décembre 2012, à l'issue de cette étude et de nombreux débats publics, les élus de la collectivité se sont unanimement opposés à l'usine telle qu'elle avait été conçue, et ont demandé au Syctom des aménagements. Dominique Labrouche, directeur général des services du Syctom, explique : « Dès le début de l'audit, nous nous étions engagés à aménager l'usine en fonction de ses conclusions. À son terme, nous avons reformaté notre projet : quatre digesteurs au lieu de six, un traitement de 200 000 tonnes de déchets seulement, et la possibilité d'accueillir dans le centre des collectes de biodéchets. »

Retour à la case départ

Malgré cette copie revue à la baisse, la nouvelle mouture n'a pas satisfait les membres d'Arivem. Avec Écologie sans frontière, ils ont donc fait appel à la justice. Trésorière de cette association de riverains, « un acteur qui compte désormais, en matière de traitement des déchets », Véronique Cochard se réjouit de l'« aboutissement de ce grand mouvement, de cette dynamique citoyenne », et préconise que soit mise en place, au niveau des habitants, une vaste campagne de sensibilisation sur le tri. Les élus d'Est Ensemble réitèrent, quant à eux, leur volonté d'assumer leur responsabilité politique en matière de traitement des déchets sur place, et non de les diriger vers Claye-Souilly, un centre d'enfouissement en Seine-et-Marne : « Nous sommes parmi les seuls en France à ne pas traiter nos déchets dans notre département », regrettent-ils. Par la voix de Dominique Labrouche, le Syctom avoue, de son côté, prendre désormais un retard important quant aux objectifs du Plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés (Predma) et à ceux du Grenelle de l'environnement. D'ores et déjà, Urbaser planche sur un nouveau projet à présenter en préfecture. Dans cet épineux dossier, des solutions restent encore à trouver...

Anne-Laure Lemancel

* Le coût global du projet est de 250 millions d'euros.

► Plus d'informations à retrouver sur :
www.syctom-paris.fr
www.est-ensemble.fr et arivem.free.fr

ville de
Pantin

rendez-vous avec
Bertrand Kern

Bonjour monsieur le maire

Parlons quartier!

Église Sept-Arpens

Mercredi 5 juin à 18h - Mail Charles-de-Gaulle

Haut et Petit-Pantin

Mardi 11 juin à 18h - Devant l'école Méhul

Mairie/Ourcq

Mercredi 12 juin à 18h - Place Salvador-Allende

Courtilières

Jeudi 13 juin à 18h - Devant la maison de quartier

Quatre-Chemins

La réunion a eu lieu le 23 mai en présence du préfet
 Gymnase Léo-Lagrange

Éducation

L'épopée industrielle au collège

En s'appuyant sur des documents d'archives, des élèves de quatrième du collège Jean-Jaurès ont fait revivre en lectures la période industrielle de la ville, au XIX^e siècle. Petit voyage dans le temps.

Ce jeudi 16 mai, le public – parents d'élèves, enseignants, personnel municipal –, en présence de la conseillère municipale déléguée à la culture et au patrimoine, Françoise Kern, était convié à une balade en lectures dans les locaux du collège, transformés, à la sauce imaginaire, en usine, en salle de conseil municipal ou en salle d'attente de préfecture.

Point de décor ni de costumes. Les collégiens, se glissant dans des rôles de maire, de préfet, de chefs d'entreprise ou de citoyens pantinois de l'époque ont mis en lumière des correspondances et des

« Les élèves ont fait travailler leur imaginaire pour interpréter des situations. »

documents administratifs sur les thématiques de l'agriculture et son activité périlleuse dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la condition des ouvriers adultes et enfants dans les usines pantinoises et les conséquences urbaines et démographiques de l'industrialisation. Naturel au rendez-vous pour ces adolescents en baskets. L'épopée se vit à l'intérieur et se raconte avec le cœur... Le ton est vite donné et le voyage, trop court.

Le Cotentin à vélo

Du 21 au 28 juin, vingt-quatre élèves de 4^e et 3^e et cinq professeurs du collège Jean-Jaurès pédaleront entre Cherbourg et le Mont-Saint-Michel. C'est le fruit d'une convention entre la société JC Decaux, leader du vélo en libre-service, et le collège pantinois. Des rencontres se sont tenues au forum des métiers du collège et chez Decaux, qui prête du matériel et finance le carburant. Les élèves et les professeurs ont travaillé à la recherche d'hébergement, en camping, et au prêt de vélos. Tentes et vaisselles sont fournies par le service municipal de la jeunesse. À suivre...



Les outils du théâtre pour faire revivre le passé

À l'initiative du projet, le pôle municipal mémoire et patrimoine, en partenariat avec le département théâtre du Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) et deux de ses comédiennes, Léa Debarnot et Estelle Joubert. Autre partenaire, M. Belkhouya, un professeur d'histoire-géographie du collège. « Le projet consistait à travailler sur des documents d'archives de la période industrielle du XIX^e siècle à Pantin, précise Laurence Navarre, chargée de valorisation du patrimoine à la mairie. Les élèves ont d'abord découvert des documents originaux et leurs modes de conservation, appris des méthodes de recherches, d'identification des sources documentaires... Ils ont ensuite sélectionné des textes et ont utilisé les outils du théâtre pour les rendre vivants », avec l'aide de deux comédiennes. « Il fallait donner de la chair et du corps à ces textes que les élèves allaient devoir lire publiquement, explique Léa Debarnot, une des intervenantes. Nous avons repéré les auteurs des textes, et nous les avons situés dans le temps et dans des lieux

précis. Nous avons ensuite sélectionné cinq textes et constitué cinq groupes. » Chacun représentait un sujet d'étude: l'absence d'éducation pour les enfants ouvriers et l'exceptionnelle usine Cartier-Bresson qui dispensait, elle, une scolarité aux jeunes filles de moins de 16 ans. Un autre groupe a interprété la question de l'élargissement du canal de l'Ourcq au travers d'un document municipal du 16 mars 1882 présentant un approfondissement de 3,20 mètres entre le bassin de la Villette et le pont de Pantin. Un groupe encore a été sensible à la question des logements insalubres interprétant une correspondance entre un certain Jean-Emmanuel et le préfet de l'époque, en janvier 1894. « Ce projet permet d'approfondir le programme d'histoire, confie M. Belkhouya. On étudie ici l'histoire locale, ce sont des connaissances supplémentaires pour les élèves, qui font travailler leur imaginaire pour interpréter des situations. » « Cela nous apprend à mieux nous exprimer, conclut Gwendoline, 14 ans. On découvre aussi des choses sur Pantin, ce qui fait que l'on voit notre ville autrement. »

Isabelle James

Clothilde Lamborot

Un foyer flambant neuf

Inauguré le 27 mars après deux ans et demi de travaux, le foyer Clothilde Lamborot, à destination des adultes handicapés moteur, jouit désormais d'infrastructures fonctionnelles, adaptées et chaleureuses. Visite guidée.

À l'entrée, une fresque colorée accueille visiteurs et résidents: une petite rue, des échoppes, des devantures... Quelques mètres plus loin, un immense réfectoire, éclairé par des baies vitrées, donne sur un jardin. Dans cet espace lumineux, des roseaux peints ornent joyeusement les poteaux, des fauteuils roses égalaient la pièce: un aménagement chaleureux. Des personnes en fauteuil roulant palabrent, commentent les derniers événements, rigolent... Nous sommes au Foyer Clothilde Lamborot, géré par l'Association des paralysés de France (AFP), un établissement de vie pour adultes en situation de handicap moteur. Ici, cinquante-deux résidents, encadrés par une quarantaine de salariés, mènent leur existence quotidienne. Chacun jouit d'un studio autonome d'une trentaine de mètres carrés. L'environnement et les appartements, flambant neufs, résultent de deux ans et demi de travaux menés par Pantin Habitat. Le coût: six millions d'euros. Le 27 mars, l'inauguration a révélé une véritable réussite. Chaque étage de la structure décline ainsi un thème choisi avec les résidents. Au premier, le « Cosmos » déploie sur ses murs une schématisation poétique des galaxies; au deuxième, « Les Îles » offrent des bouquets et des bancs de poisson peints, des cœurs de végé-



tation vus du ciel; au troisième, les fresques « africaines » explorent ce continent. Partout sur les murs, des citations d'écrivains chantent leur ode au voyage.

Snoezelen ou boccia ?

Au-delà des couleurs et des paysages, tout semble surtout mis en place pour faciliter et agrémente la vie des résidents: une belle salle de réunion modulable; une cuisine commune pour préparer des repas; une spacieuse terrasse; une salle de « snoezelen », pratique de stimulation sensorielle... Autant d'infrastructures auxquelles il convient d'ajouter un projet de jardin zen. Sur la porte de la salle d'activités, le planning révèle, quant à lui, une

« Chaque résident dispose d'un studio d'une trentaine de mètres carrés. »

multitude de propositions: ateliers cognitifs, écriture, piscine, danse en fauteuil, sortie au restaurant, au concert, au cinéma... Les résidents pratiquent également la boccia, sorte de pétanque où ils excellent, la sarbacane, ou la voile en Bretagne. Gros succès: l'un des trois animateurs à temps plein, Jean-François, a même monté un groupe de percussions, les Boum Boumers – deux CD à leur actif! Sont également au programme des échanges avec des résidents handicapés au Québec. Enfin, la structure développe des partenariats avec d'autres services de la ville: centres de loisirs, CCAS...

Les résidents organisent même leurs réunions et possèdent leur propre journal, *Le Canard Boiteux*. Aujourd'hui, Rémy, Fadila, Julien, Kamel et leurs comparses s'estiment heureux de leur centre rénové, à quelques « bémols » près: « C'est un peu tape-à-l'œil, tout ça... » ralentissent, plein d'énergie. « Nous, on attend le remplacement intégral des ascenseurs, beaucoup trop vétustes. Parlons aussi de certains de nos lavabos, trop hauts pour nous. Quant à la terrasse, on y accède uniquement par la salle d'activités: peu pratique. » Philippe Corroy, directeur de l'établissement, concède qu'il reste quelques aménagements à réaliser... Pour le reste, la vie poursuit son cours à Clothilde Lamborot!

Anne-Laure Lemance!



Chaque étage du foyer décline un thème choisi avec les résidents, les galaxies au 1^{er} étage, les îles au 2^e...

Foyer Clothilde Lamborot

11, rue de la Liberté

01 48 91 03 61

LE PEL, REMUE-MÉNINGES DÉMOCRATIQUE

Qui est responsable, en République, de l'éducation des petits Pantinois ?

Les enseignants ? Les parents ?

Les animateurs de centres de loisirs ? Les profs de musique ?

De sport ? Les nounous ?

Il est prévu que le conseil municipal de juin délibère sur les principes et valeurs présidant au futur Projet éducatif local (PEL). De quoi s'agit-il ?

Le PEL est un document définissant le cadre de collaboration des différents acteurs intervenant dans l'éducation des enfants : enseignants et personnels de l'Éducation nationale, bien sûr. Mais aussi, agents de la ville travaillant dans les écoles, les centres de loisirs, les établissements culturels et sportifs. Et pas seulement : parents, puéricultrices et assistantes maternelles, associations – d'éducation populaire ou non – syndicats...

Lancé à l'initiative de la municipalité en 2011, le PEL pantinois est en cours d'élaboration. Plusieurs réunions de travail, rencontres publiques et ateliers thématiques ont été organisés. D'autres continueront d'être programmés tout au long de la prochaine année scolaire. Le PEL devrait être adopté pour la rentrée 2014. Il pourrait ainsi accompagner la mise en place, à Pantin, des nouveaux rythmes scolaires définis par la loi de mars dernier « pour la refondation de l'École de la République ».

Dossier réalisé par Patricia de Aquino

Cela peut paraître grandiloquent, mais c'est bien de l'avenir de la société dont il est question. Comment agir sur les plus jeunes maintenant pour qu'ils construisent demain la société à laquelle aspirent les adultes d'aujourd'hui ?

Les réponses varient suivant les civilisations, au fil du temps et, fréquemment, selon le sexe et les catégories d'appartenance sociale des rejetons. Rites de classe d'âge dans les sociétés dites « traditionnelles », descendance confiée à des maîtres, parfois des esclaves instruits, chez les Grecs ou les Romains les plus aisés, primauté du savoir religieux au Moyen-Âge... Force est de constater que si l'éducation n'a pas toujours été l'affaire de tous, la question a toujours concerné beaucoup de monde, peut-être parce que les humains sont enclins à la reproduction, et que les corps sociaux ont une fâcheuse tendance à persévérer.

En France, tout a basculé avec Jules Ferry. À la fin du XIX^e siècle, l'école devient publique, gratuite et laïque, et l'instruction, obligatoire, pour tous les enfants de 6 à 13 ans, sans distinction entre filles et garçons. Les fondamentaux sont posés. Et ne font plus débat.

Pour plus d'égalité : plus de national ou plus de local ?

Et pourtant, les controverses ne cessent de se renouveler. Elles portent sur la manière de mettre en œuvre cette éducation, qui transforme les enfants en citoyens libres et responsables : qu'en est-il du contenu des programmes ? De la qualité des activités périscolaires ? Elles portent aussi sur comment permettre à tous les enfants de disposer de chances équitables de bénéficier pleinement de l'éducation : qui de l'État ou des collectivités est garant de l'égalité des territoires ? Quels sont leurs rôles respectifs ? Un consensus contemporain semble se dégager autour d'une collaboration partagée des acteurs, dans le respect des spécificités de chacun. Un autre consensus d'actualité concerne la place centrale qu'occupe, dans les actions développées, l'intérêt de l'enfant.

« Mais de quel enfant parle-t-on ? s'interroge avec pertinence et lucidité Alexandra Debuys, directrice de l'éducation à Pantin. De celui qu'il faut nourrir et protéger ? De celui qu'il faut inciter à l'esprit critique et à l'autonomie ? Et, en définitive, n'est-ce pas le même enfant ? »

5 703 enfants sont scolarisés dans le premier degré à Pantin
2 450 en maternelle
3 253 en élémentaire

• **À la cantine :**

4 000 enfants déjeunent à la cantine tous les jours

100 % des laitages, le quinoa et les flocons de pomme de terre pour la purée sont issus de l'agriculture biologique

2 repas par mois sont intégralement constitués de produits "bio"

• **Au centre de loisirs :**

241 enfants sont accueillis le matin

1 047 enfants sont accueillis le soir

1 500 enfants sont accueillis les mercredis

Plus de **200** agents municipaux prennent en charge les enfants

La quasi-totalité des agents possède le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)

51 agents ont le BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur en accueils collectifs de mineurs)

8 agents ont le BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)



Lancement du Projet éducatif pantinois, novembre 2011.

Pour plus de cohérence : de quel point de vue ?

L'idée implicite au PEL est que l'éducation des enfants n'est pas l'affaire exclusive ni des parents ni de l'école, mais bien de tous les adultes intervenant auprès d'eux. Et que l'enfant étant placé au centre des attentions, c'est depuis son point de vue qu'il est souhaitable d'organiser la cohérence de ses interactions avec les aînés. « *L'offre éducative à Pantin est importante, diverse et de grande qualité*, affirme Alain Ananos, directeur du département citoyenneté et développement de la personne. *À travers le PEL, la municipalité souhaite permettre à tous les acteurs de la communauté éducative d'élaborer un cadre de valeurs partagées. Ce travail de concertation, de remise à plat et de clarification nous permettra de rationaliser et de mettre en cohérence les interventions ; d'enrichir et d'ajuster l'offre existante aux besoins des quartiers, pour une meilleure égalité territoriale.* »

Le PEL devient le PEDT

Il n'est pas encore prêt et pourtant son acronyme est déjà obsolète. Dans la loi d'orientation et de programmation « pour la refondation de l'École de la République » votée le 19 mars, le PEL (Projet éducatif local) devient PEDT (Projet éducatif territorial).

L'objectif du PEDT demeure identique : mobiliser les ressources d'un territoire pour offrir aux enfants des activités éducatives cohérentes et de qualité. Le PEDT vise à favoriser la synergie de ceux que les textes officiels appellent les « acteurs de la communauté éducative » tout en respectant leurs domaines de compétences. Et à lutter contre les inégalités scolaires en développant des actions selon les besoins spécifiques locaux.



Atelier sur le thème de la citoyenneté à l'école Jean-Jaurès aux Courtilières.

DEUX MAÎTRES MOTS : CONCERTATION ET TRANSVERSALITÉ

Réunions avec les parents, entre responsables de différents services municipaux, comités rassemblant directeurs d'école, inspecteur de l'Éducation nationale, principaux de collèges : l'élaboration du Plan éducatif local est un vaste chantier. En provoquant la rencontre des divers intervenants éducatifs, le travail vise à promouvoir les remue-méninges féconds qui donneront naissance au document final. Instantanés de quelques-uns de ces échanges.

● **16 mai, 18.00**, école Jean-Jaurès aux Courtilières. Aux abords de l'établissement, un parcours très fléché indique le lieu où se dérouleront les ateliers préparatoires du Projet éducatif local. Au menu d'aujourd'hui : « Éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble ». Sanda Rabbaa, adjointe au maire aux affaires scolaires, accueille les premiers participants. « *Il n'est pas facile de mobiliser sur les sujets de citoyenneté*, constate l'élue devant une salle qui tarde à se remplir. *Les prochains ateliers sur les activités périscolaires devraient attirer plus de monde.* » Mais vingt minutes plus tard, outre des élus et représentants des services de la ville, une trentaine d'habitants auront fait le déplacement.

En images projetées défile une présentation des diverses actions conduites par la ville dans le domaine de la thématique du jour. Abel Badji, conseiller municipal délégué au sport, complète l'exposition en rappelant que l'École municipale d'initiation sportive accueille plus de deux mille enfants : « *la pratique d'un sport, notamment collectif, est une des meilleures manières d'apprendre les règles du vivre ensemble* ». Nadia Azoug, adjointe au maire chargée de la jeunesse, indique que de jeunes habitants ont activement participé à l'élaboration des projets de nouveaux terrains de proximité, devenant ainsi « *acteurs de la citoyenneté, parties prenantes d'un meilleur vivre ensemble* » : « *Ils ont réfléchi aux*

questions de sécurité, de règlement intérieur, de traçage au sol. Outre les tracés de foot, il fallait des tracés d'autres sports collectifs pour que les filles puissent aussi profiter des locaux. »

À la suite de cet exposé général, les présents se répartissent entre deux ateliers, animés par des responsables de la ville. « *Connaissez-vous toutes ces actions qui vous ont été présentées ?* », interroge l'animatrice. « *Non, on ne sait rien de tout ça* », s'aventure un premier participant. « *C'est tellement riche ! Dommage qu'on ne sache rien et qu'on ne puisse pas en profiter* », enchaîne un deuxième. « *Mais c'est normal : à l'école, dans les centres de loisirs, on ne dit jamais rien aux parents* », ajoute une troisième. Les langues se délient. La discussion est lancée.

● **17 mai, 13.30**, bureau du directeur général adjoint, centre administratif. Autour de cartons repas froissés, la réunion mensuelle du comité de pilotage s'achève sur des échanges animés. « *Si les enseignants ont pu intégrer les interventions qui leur sont proposées par les services de la ville dans leur programme pédagogique, c'est qu'il y a eu un travail d'élaboration commun en amont et qui se poursuit chaque année pour affiner notre offre* », insiste Claude Lechat, directeur du développement culturel. « *Oui, parce qu'il ne suffit jamais de produire un document, il faut se voir, se rencontrer* », affirme Pascal Fourrier, principal du collège Jean-Jaurès. « *Un des enjeux du PEL, souligne Paul Devin, sera de fabriquer de la cohérence, des lignes directrices vers lesquelles puisse converger la multiplicité des actions développées. D'ailleurs, dans ce que la ville propose aujourd'hui aux enseignants, nous devons mieux développer les actions permettant la transition du CM2 à la 6^e* ». « *Mais pensez-vous que le PEL devrait définir des axes prioritaires suivant lesquels les subventions seraient accordées ?* », lance Alexandra Debuys, directrice de l'éducation. « *C'est une des hypothèses, avance Alain Ananos, directeur du département citoyenneté et développement de la personne, mais ce n'est pas la seule manière d'obtenir la cohérence que nous recherchons dans le PEL* ». Affaire à suivre.



À la cantine, plusieurs initiatives visent à transformer l'acte alimentaire en pratique éducative. Par exemple : tous les deux mois, des menus thématiques permettent de visiter des univers gustatifs particuliers et de découvrir l'histoire à travers ses saveurs.

FORMATION POUR UN ACCUEIL DE QUALITÉ

Consultés par la municipalité, les parents pantinois ont majoritairement souhaité que les nouveaux rythmes scolaires entrent en vigueur à la rentrée 2014. La ville dispose ainsi d'un an de plus pour travailler à la qualité de l'accueil proposé pendant ce temps supplémentaire que les enfants passeront dans le cadre de l'établissement scolaire. La poursuite de la formation des animateurs est un des axes de travail prioritaires.

« *En 2011-2012, plus de la moitié des animateurs ont bénéficié de formations financées par la municipalité. Cela représente 674 jours de formation cumulés* », précise Alexandra Debuys.

L'année prochaine, il est prévu que les animateurs vacataires et les agents surveillant la traversée des enfants devant les écoles, qui en général ne possèdent aucun diplôme, bénéficient de formations organisées par la ville pour leur permettre d'encadrer les enfants pendant la pause méridienne. « *Il s'agira de les former à l'attitude et au com-*

portement à avoir avec les enfants pendant ce temps particulier du repas, précise la directrice. *Par ailleurs, nous continuerons de former les animateurs de centres de loisirs et les ATSEM* à l'accueil des enfants en situation de handicap.* »

Que pensent les agents des formations suivies ?

« *La formation m'a confortée dans l'idée que le dialogue avec les parents, les enseignants, les collègues est indispensable lors de la prise en charge des enfants, surtout quand ils sont en situation de handicap*, précise Nicolle Konate, animatrice au centre de loisirs de La Marine. *Car chez certains enfants, l'imaginaire peut prendre le pas sur la réalité. Il est donc fondamental que les liens de confiance entre les professionnels et les parents soient solides.* »

« *On apprend à comprendre, à ne pas juger, à ne pas poser de diagnostic*, souligne Mamadou Sidibe, de l'école Plein-Air. *Et à prendre le temps de trouver l'équilibre entre les activités qui intègrent les enfants au groupe, et les réponses aux besoins spécifiques de solitude* ». Si la plupart auraient souhaité « *moins de théorie, plus de pratique* », « *car chaque cas est toujours un cas particulier* » (Salah Zerdad), tous soulignent la fécondité des échanges que ces formations permettent : « *j'ai acquis de nouvelles postures pour réagir face aux crises* » (Émilie dos Santos), « *j'ai pris conscience qu'il faut prendre le temps d'expliquer les règles, de les répéter* » (Jennifer Mollet), « *je n'hésite plus à parler beaucoup avec les enfants, à entretenir le dialogue jusqu'à ce que le calme revienne* » (Nadia Ouraghi), « *j'ai découvert des outils, comme le ballon sensoriel qui permet de jouer tout en développant le toucher* » (Kalidou Sidibe).

* Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

Du 5 au 15 juin 2013 / 22^e édition

CÔTÉ COURT

EN SEINE-SAINT-DENIS / PANTIN

Films – Vidéos d'artistes – Installations – Performances – Rencontres



PENDANT 10 JOURS CÔTÉ COURT EST AU CINÉ 104...

Du 5 au 15 juin Côté court fêtera sa 22^{ème} édition!!!

Côté court c'est plus de 200 films courts de fiction, des essais, des documentaires, des films d'animation, des ciné-concerts, des performances inédites... tout ça en présence des réalisateurs et dans une ambiance festive...

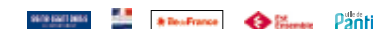
C'est à Côté court que sont passés les premiers films de François Ozon, Alain Guiraudie, les frères Larrieu et tellement d'autres... C'est ici qu'Éric Zonca a rencontré Élodie Bouchez... C'est ici que sont les cinéastes de demain. Rencontrez-les simplement après les séances autour d'un verre !

En adhérant à Côté court, vous soutiendrez notre action fragilisée par des baisses de subventions. Vous aurez accès à 10 jours de festival pour seulement 8 euros ! Venez entre amis, seul ou en famille, nous serons heureux de vous accueillir !

Festival Côté court - Ciné 104
104 avenue Jean Lolive
93500 Pantin

**AVEC CE DOCUMENT, VOUS
AUREZ UNE PLACE OFFERTE !!!!**

www.cotecourt.org



ET L'ÉDUCATION NATIONALE DANS LE PEL ?

Paul Devin, inspecteur de la circonscription de Pantin, participe au comité de pilotage du PEL. Entretien.

Canal : Quels sont les enjeux du Plan éducatif local ?

Paul Devin : Le PEL est une initiative municipale. Mon rôle n'est pas d'en définir les enjeux, mais de contribuer à la réflexion. Nous avons une expérience très positive de collaboration avec la mairie de Pantin. Il y a six ans, nous avons élaboré un projet commun d'action éducative à travers lequel la ville met à la disposition des enseignants des ressources qu'ils peuvent intégrer à leur travail pédagogique. Des collaborations ponctuelles existaient. Nous les avons organisées, en veillant à une meilleure égalité territoriale entre les quartiers, et formalisées pour les



La ville de Pantin propose aux enseignants d'intégrer dans leur projet pédagogique des interventions de professionnels extérieurs à l'école : artistes, musiciens, chercheurs scientifiques, etc. Depuis quatre ans, l'offre éducative pantinoise ne cesse de s'enrichir et de se diversifier.

LES ÉTAPES DU PEL PANTINOIS

- **novembre 2011.** La municipalité réunit l'ensemble des représentants de parents d'élèves élus pour lancer le PEL.
- **janvier 2012.** Accompagné par le cabinet Développement et humanisme, le service éducation démarre le chantier : constitution d'un comité de pilotage ; recensement des acteurs de la communauté éducative et de l'offre périscolaire existant dans la ville ; premières concertations et ateliers thématiques avec les parents.
- **juin 2012.** Bilan d'étape. Réunion publique de présentation de l'offre éducative existante. Ébauche de l'architecture du PEL. Définition du calendrier des travaux.
- **septembre 2012.** Mise en place des ateliers thématiques de concertation, des modules de formation pour le personnel, des rencontres entre les divers services municipaux.
- **juin 2013.** Délibération au conseil municipal sur les valeurs et les principes orientant le PEL de Pantin.
- **septembre 2013 à mai-juin 2014.** poursuite des actions de concertation avec les acteurs de la communauté éducative et de la formation du personnel. Afin de présenter l'ensemble des contributions effectuées par les participants et leur formalisation dans le PEL, des états généraux sont prévus.
- **septembre 2014.** Mise en route des nouveaux rythmes scolaires. Le PEL devrait être opérationnel.

rendre lisibles et accessibles à tous les enseignants, indépendamment des éventuelles relations interpersonnelles qui avaient pu leur donner naissance. Les offres ont été enrichies, diversifiées et mises en cohérence, inscrites dans une véritable logique de

parcours qui incite les enseignants à les intégrer dans les apprentissages. En clair : le but n'est pas d'emmener les enfants à des sorties, par exemple. Si on les emmène à un spectacle, il y aura, en amont et en aval, un travail de préparation en classe, de mise en relation avec le programme, d'analyse. Cette action éducative est un véritable succès. On a beau augmenter l'offre, chaque année, on ne parvient pas à répondre à toutes les demandes des enseignants.

Que peut apporter le PEL à l'éducation des enfants ?

Paul Devin : La cohérence des actions que nous avons mises en place avec la culture a permis une amélioration qualitative évidente de l'offre éducative. Le PEL, et maintenant le PEDT, est un projet beaucoup plus global. Mais la coordination cohérente des intervenants ne peut qu'être bénéfique à l'articulation des différents temps de la vie des enfants. Et contribuer à une meilleure égalité de l'éducation dans l'ensemble des quartiers de la ville.

N'est-ce pas le rôle de l'État de garantir l'égalité sur le territoire ?

Paul Devin : Certainement. Tout autant que le travail commun avec les collectivités locales est une nécessité. Et très efficace pour construire l'égalité territoriale à condition

que les partenaires soient respectueux de leurs responsabilités, compétences et missions spécifiques. La mise en œuvre de l'intérêt général, qui est notre objectif partagé, a tout à gagner dans la préservation des rôles de chacun.

Quel est l'impact de la nouvelle loi pour la refondation de l'école à Pantin ?

Paul Devin : La loi nous permettra de maintenir les postes supplémentaires aux Courtilières grâce au dispositif « Plus de maîtres que de classes ». Ces enseignants, qui n'ont pas de classe attitrée, peuvent consacrer leur temps à de petits groupes d'élèves, en fonction de besoins particuliers. À la rentrée, nous créerons une classe de maternelle aux Quatre-Chemins qui accueillera les enfants dès 2 ans. Ce n'est qu'une classe pour l'instant, mais c'est une excellente nouvelle. Globalement, nous bénéficierons de moyens supplémentaires, ce dont nous nous réjouissons. Mais ces moyens restent insuffisants pour régler les problèmes des remplacements dans notre département, par exemple. Je tiens à réaffirmer que le combat mené pour revendiquer des moyens spécifiques pour la Seine-Saint-Denis est légitime.



POUR LA COÉDUCATION

Entretien avec Sanda Rabbaa, adjointe au maire chargée des affaires scolaires.

Canal : Qu'est-ce qui vous a motivé pour lancer ce vaste chantier éducatif ?

Sanda Rabbaa : L'éducation est pour la ville de Pantin une priorité. Nous intervenons bien au-delà de nos compétences obligatoires et du seul temps scolaire, car la réussite éducative et l'épanouissement de l'enfant se jouent sur tous les temps de la vie. L'enfant apprend et se construit à l'école mais aussi en dehors, avec l'ordinateur et Internet, les bibliothèques, les établissements culturels et artistiques, les clubs sportifs... Le PEL nous permettra de mener une politique éducative globale, de mettre en synergie et en cohérence toutes les actions menées pour les enfants et les jeunes de la naissance à 16 ans, en temps scolaire et hors temps scolaire.



l'éducation qui est l'affaire de tous. L'école doit s'ouvrir et prendre sa place dans des missions globales d'éducation, s'enrichir des compétences de l'ensemble des acteurs éducatifs. C'est ce que nous pourrions appeler de la coéducation.

Quel sera l'impact de la loi pour la refondation de l'école sur le travail que vous menez à Pantin ?

S.R. : Parmi les mesures clés de la loi figurent le développement de l'accueil des moins de 3 ans, la réforme des rythmes scolaires, la mise en place d'une éducation au numérique, d'un parcours d'éducation artistique et culturelle, de projets éducatifs territoriaux. La ville s'est déjà engagée dans tous ces domaines : avec la création d'une classe maternelle ouverte aux moins de 3 ans aux Quatre-Chemins et avec des dotations supplémentaires d'outils informatiques, par exemple. L'offre d'actions éducatives que nous mettons à la disposition des enseignants est souvent citée en exemple pour sa

Ne craignez-vous pas de vous substituer à l'Éducation nationale ?

S.R. : L'école est le socle indispensable de toute politique éducative. Cependant, elle ne peut pas répondre seule aux défis de

richesse et son efficacité. Quant à la réforme des rythmes scolaires, après une consultation de l'ensemble des parents d'élèves, elle sera mise en place pour la rentrée 2014.

Comment allez-vous travailler à la qualité de l'accueil périscolaire des enfants ?

S.R. : La qualité de l'accueil périscolaire que nous proposons aux enfants est une de nos priorités. La pérennité de la formation des animateurs leur permettra d'acquérir des outils pour améliorer la qualité de leur travail et ouvrira leur horizon à des techniques d'animations nouvelles. Par ailleurs, dans le cadre des « Ateliers citoyens sur le périscolaire », avec l'ensemble de la communauté éducative, nous avons entamé une réflexion sur la densification des actions culturelles, sportives et de loisirs sur le temps périscolaire ainsi que sur l'articulation des temps et la continuité des activités. L'année prochaine, nous entrerons dans une phase de restitution de ces ateliers. Nous présenterons nos propositions d'actions, dont certaines seront mises en place courant 2013, comme nous nous y étions engagés. Elles seront affinées, bien sûr, d'année en année. Il est prévu, au mois de mai-juin 2014, l'organisation d'un temps fort : les « états généraux de l'éducation ».



Pantin
la fête

1^{er} | 2
JUIN

Mail Charles-de-Gaulle

Kermesse
nautique

Cirque
Bal & soirée DJ

Défilé
& brocante
des enfants...





RETROUVEZ
VOS PHOTOS
SUR LA PAGE
VilleDePantin

ville-pantin.fr

Information
(tél.) 01 49 15 40 00

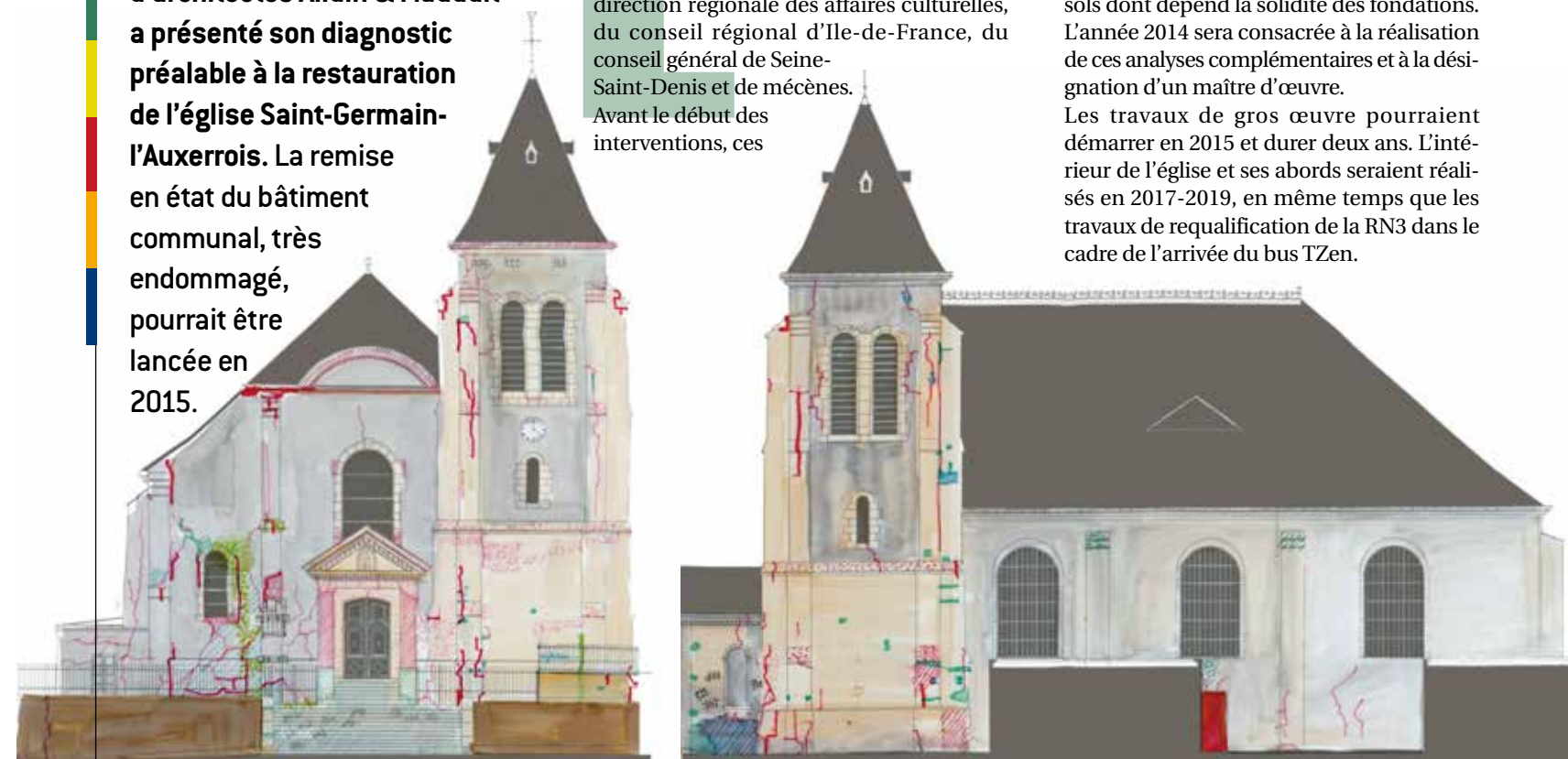
Travaux

Diagnostic pour un **patrimoine rénové**

Le 15 mai dernier, le cabinet d'architectes Alluin & Mauduit a présenté son diagnostic préalable à la restauration de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. La remise en état du bâtiment communal, très endommagé, pourrait être lancée en 2015.

Le chantier est chiffré à 4,5 millions d'euros, et devrait compter avec le financement de la direction régionale des affaires culturelles, du conseil régional d'Ile-de-France, du conseil général de Seine-Saint-Denis et de mécènes. Avant le début des interventions, ces

premiers diagnostics doivent être suivis d'autres études, notamment sur l'état des sols dont dépend la solidité des fondations. L'année 2014 sera consacrée à la réalisation de ces analyses complémentaires et à la désignation d'un maître d'œuvre. Les travaux de gros œuvre pourraient commencer en 2015 et durer deux ans. L'intérieur de l'église et ses abords seraient réalisés en 2017-2019, en même temps que les travaux de requalification de la RN3 dans le cadre de l'arrivée du bus TZen.



Ci-dessus, en rouge, fissures et dégradation sur les façades. L'intérieur, très abîmé, devrait également être restauré.



Réunion de présentation du diagnostic architectural de l'église de Pantin, classée « monument historique ».

IMMO DEVAUX

99, ave Jean Lolive 93500 PANTIN



TRANSACTIONS IMMOBILIERES
VENTES et LOCATIONS



01.48.40.44.11

CP N° 06-6505 délivrée par la Préfecture de la Seine Saint Denis
Garanties Financières : QBE France 12 place Vendôme 75001 - PARIS

IMMO DEVAUX GESTION

99, avenue Jean Lolive 93500 PANTIN



SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
GESTION LOCATIVE



01.48.40.96.39

CP N° 09-0034 délivrée par la Préfecture de la Seine Saint Denis
Garanties Financières : QBE France 12 place Vendôme 75001 - PARIS

L'église
à travers
l'histoire

Le classement de l'église de Pantin parmi les Monuments historiques nationaux en 1978 a sauvé l'édifice de sa démolition annoncée. Bref rappel historique.

L'histoire date du passage de l'évêque d'Auxerre dans le village de Saint-Germain, entre le IV^e et le V^e siècle, la naissance de la paroisse de Pantin. Une première église aurait vu le jour quelques siècles plus tard, mais au XV^e siècle, la bâtisse semble déjà bien délabrée puisqu'en 1649, une ordonnance royale y interdit tout culte.

En 1664, est posée la première pierre d'un nouvel édifice, précurseur du bâtiment actuel. Sa construction est confiée à Michel Villedo, maître général des œuvres de maçonnerie des Bâtiments du roi, l'un des plus grands entrepreneurs de son temps, constructeur du château de Vaux-Le Vicomte.

1978 : une année clé

L'église, telle que les Pantinois la connaissent aujourd'hui, a peu de ressemblance avec cet ancêtre, qui a lui-même connu de nombreuses péripéties. Le clocher a été reconstruit en 1737, après démolition en 1735 du clocher médiéval qui menaçait de s'effondrer. D'importantes réparations et reconstructions ont eu lieu au cours du XIX^e et du XX^e siècles : l'église a subi de lourds dégâts suite à l'explosion d'un dépôt de grenades à La Courneuve en 1918, ses fondations ont souffert de la construction du métro dont certaines galeries se trouvent à moins de cinq mètres de son mur de terrasse.

En 1976, sur proposition de la municipalité, le conseil curial se prononce pour sa démolition, suivie de l'édification d'une nouvelle église. L'opération est estimée moins onéreuse qu'une remise en état.

Or, le 29 décembre 1978, un arrêté de classement parmi les Monuments historiques, remet à l'ordre du jour la réhabilitation du bâtiment actuel.

Les nouveaux logements
en construction

Aux Quatre-Chemins, deux importants chantiers de construction avancent à vive allure. Entre la rue Gabrielle-Josserand et les abords de la porte de la Villette, plus de 300 nouveaux logements verront le jour dans le quartier.



● Au 38-44, rue Gabrielle-Josserand, Bouygues Immobilier construit 97 logements sociaux et 107 logements en accession à la propriété dont une partie à prix maîtrisé. Une nouvelle voie, ouverte à la circulation, a vocation à mieux intégrer les constructions à l'ensemble du quartier.



● Aux abords de la porte de la Villette, les nouveaux immeubles auront plusieurs adresses. Les façades seront situées entre le 7 et le 15 rue Sainte-Marguerite, entre le 3 et le 7 rue Magenta, et entre le 42-44 et le 46 avenue Jean-Jaurès. Au total, sont prévus 133 logements et un vaste magasin Intermarché.

Rénovation urbaine

Point d'étape aux **Courtillières**

Côté Serpentin, les dernières démolitions prévues dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier ont eu lieu courant mai. Aux abords des bâtiments traités lors de la première phase du chantier de réhabilitation, les travaux sont presque terminés : l'amélioration de la qualité de l'espace urbain est désormais pleinement visible. Côté Fonds d'Eaubonne, la rénovation des allées de circulation entre les tours est en cours. Tout devrait être achevé pour la rentrée.



En quarante-huit heures, les 22 et 23 mai, les cages 6 et 7 du Serpentin ont disparu. Leur démolition a ouvert de nouvelles perspectives sur le parc et créé des trajets de circulation inédits qui devraient améliorer le confort des déplacements des piétons et la tranquillité dans le quartier, tout en contribuant à sa meilleure intégration dans le tissu urbain.



Au pied des bâtiments du Serpentin situés sur l'avenue de la Division-Leclerc la « résidentialisation » se poursuit : haies vertes, grilles, accès par badge. Des parkings résidentiels avec des plantations ont été aménagés par Pantin Habitat. Là où l'intervention est terminée, le visage du quartier a véritablement changé.



À côté du centre municipal de santé (CMS), les nouveaux logements construits par Nexity grimpent. Entre le CMS et les nouvelles ouvertures sur le parc, les travaux d'aménagement de voirie se poursuivent. Tout devrait être prêt à la mi-juin, quand il est prévu de rouvrir l'avenue des Courtillières à la circulation.



Aux Fonds d'Eaubonne, la requalification par la ville de la rue Stendhal est terminée. C'est au tour de la rue Lamartine de gagner un nouvel enrobé, des parkings aménagés, des plantations et un éclairage tout aussi esthétique qu'efficace. Ces travaux devraient être achevés fin juin. Ceux de la rue Alfred-de-Musset suivront.

Vos élus et leurs délégations

Bertrand Kern,
maire, conseiller général, conseiller communautaire.
☎ 01 49 15 40 00

Les adjoints au maire
Gérard Savat, premier adjoint, urbanisme, aménagement urbain, habitat et travaux. Vice-président d'Est Ensemble, délégué à l'aménagement.
☎ 01 49 15 41 75

Patrice Vuide, développement économique, commerce et tourisme. Conseiller communautaire.
☎ 01 49 15 39 59

Nathalie Berlu, santé et relations avec les usagers. Vice-présidente d'Est Ensemble, déléguée à la communication.
☎ 01 49 15 38 29

Alain Périès, rénovation urbaine des Courtillières, politique de la ville, mémoire. Conseiller communautaire délégué à l'habitat indigne.
☎ 01 49 15 40 84

Philippe Lebeau, environnement, développement durable, transports et circulation. Vice-président d'Est Ensemble, délégué à l'environnement, l'écologie urbaine et aux écoquartiers.
☎ 01 49 15 38 74

Jean-Jacques Briant, action sociale et restauration scolaire.
☎ 01 49 15 41 75

Chantal Malherbe, logement.
☎ 01 49 15 38 29

Sanda Rabbaa, affaires scolaires.
☎ 01 49 15 38 29

Bruno Clérembeau, démocratie locale et vie des quartiers.
☎ 01 49 15 38 29

Brigitte Plisson, ressources humaines. Conseillère communautaire.
☎ 01 49 15 38 29

David Amsterdamer, fêtes, cérémonies, protocole et moyens généraux.
☎ 01 49 15 41 75

Nadia Azoug, jeunesse. Conseillère régionale.
☎ 01 49 15 39 59

Les conseillers municipaux délégués
Claude Moskalenko, vie associative et innovation sociale.
☎ 01 49 15 39 59

Dorita Perez, quartier des Courtillières.
☎ 01 49 15 38 29

Marie Thérèse Toullieux, enfance.
☎ 01 49 15 38 29

Mehdi Yaz-Roman, prévention de la délinquance et tranquillité publique. Conseiller communautaire.
☎ 01 49 15 38 29

Francois Birbès, emploi, formation et insertion.
☎ 01 49 15 38 29

Kawthar Ben Khellil, coopérations intercommunales.
☎ 01 49 15 41 75

Hervé Zantman, petite enfance.
☎ 01 49 15 38 29

Didier Ségal-Saurel, propreté.
☎ 01 49 15 38 29

Ophélie Ragueneau-Greneau, coopération décentralisée.
☎ 01 49 15 38 29

Françoise Kern, culture et patrimoine. Conseillère communautaire.
☎ 01 49 15 41 75

Abel Badji, sports.
☎ 01 49 15 38 29

Aline Archimbaud, écoquartier et métiers d'arts. Sénatrice.
☎ 01 49 15 39 59

Vos autres élus

Président d'Est Ensemble
Gérard Cosme

Vos conseillers généraux

Canton Pantin Est :
Claude Bartolone
Canton Pantin Ouest :
Bertrand Kern

Votre députée
Élisabeth Guigou
Permanence les lundis et mardis après-midi à Pantin et Aubervilliers. Il est indispensable de prendre rendez-vous. ☎ 01 48 50 04 67
Guigou.e@orange.fr

Petit à Pantin

Lecture en fête pour les tout-petits

Dans le cadre de la dixième journée Petit à Pantin, qui se déroulera le samedi 15 juin, les enfants de 3 mois à 3 ans et leurs familles partageront un doux moment, grâce à de nombreuses activités ludiques et des ateliers conçus autour de la lecture.

Au cœur de cette dixième édition, la lecture sera à l'honneur, portée par les ateliers de lecture individuelle « Les petites histoires » qui se dérouleront à la Maison de la petite enfance ainsi qu'au Théâtre du Fil de l'eau. Une exposition et la projection du film *Les livres, c'est bon pour les bébés* mettront en lumière et analyseront les bienfaits de la lecture pour les tout-petits.

Un choix d'activités d'éveil, initiées par la direction Petite enfance & Familles et les services partenaires, permettront aux tout-petits de s'émerveiller et de se divertir en famille. Un spectacle de marionnettes et un « ciné-concert » sont notamment programmés, avec la projection de quatre courts-métrages mettant en scène des jouets, accompagnés d'une musique originale interprétée en direct par quatre musiciens. Pour jouer et apprendre en famille, des ateliers ludiques seront également proposés. Du parcours sportif à la ferme, de la création d'objets éco aux plantations collectives, jusqu'à la découverte des épices et cuisines du monde, les enfants et leurs parents auront de quoi s'occuper pendant toute la journée.

● Samedi 15 juin de 10.00 à 13.00 et de 14.00 à 18.30

Mail Charles-de-Gaulle M^e Église de Pantin



Tous les bébés aiment bouquiner

Rencontre avec Sylvie Amiche, chargée de mission Bureau du livre au conseil général de Seine-Saint-Denis, à l'origine du prêt de l'exposition *Les livres, c'est bon pour les bébés*.

Ateliers et animations autour de la lecture

● **Voyage en tapis**, histoires racontées à partir des « raconte-tapis », décors de contes réalisés sous la forme d'un tapis en tissu et en volume.

Salle Lakanal, accès par la rue des Berges, à 10.30, 11.45, 14.15, 15.15, 16.15, 17.15.

● **Les petites histoires**, ateliers de lecture individuelle dans le jardin et l'atrium de la Maison de la petite enfance ainsi qu'au Théâtre du Fil de l'eau. Le théâtre accueillera également l'exposition et la projection du film *Les livres, c'est bon pour les bébés*, toute la journée de 10.00 à 13.00 et de 14.00 à 18.30.

Retrouvez le programme complet de Petit à Pantin en mairie, dans les lieux d'accueil enfance et petite enfance et sur www.ville-pantin.fr
Information : 01 49 15 41 50

Canal : Petit à Pantin sera l'occasion de rappeler l'importance de la lecture pour les tout-petits, d'où la réalisation de l'exposition *Les livres, c'est bon pour les bébés*. Que montrera-t-elle ?

S. A. : Cette exposition est réalisée par l'association Accés (Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations), qui a pour objectif d'améliorer les conditions d'acquisition de la lecture et de l'écriture grâce à la découverte de la langue écrite dès le plus jeune âge. Les visiteurs y trouveront des paravents illustrés par des photos d'enfants en train d'écouter des histoires ou de manipuler des livres. Il y aura également des textes courts sur l'importance de lire des

Canal : Pouvez-vous nous parler des bienfaits de la lecture pour les tout-petits ?

S. A. : La lecture met en route la petite machine à penser. Avant même de parler, les bébés pensent. C'est une pensée mystérieuse, qui nous échappe. Quand ils se mettent à parler, on constate combien les récits ont développé leur capacité à s'exprimer. Les collègues de la petite enfance ont noté que les enfants habitués à écouter des histoires ont une capacité d'expression supérieure à celle des enfants qui seraient privés de récits. S'exprimer, c'est aussi faire preuve d'une pensée. La pensée s'alimente du langage, et vice-versa. C'est très bon pour le développement psychique de l'enfant, et également important pour son avenir. La culture écrite, c'est la culture scolaire. En racontant des histoires aux enfants, on leur permet d'accéder à une forme de langage plus savant que le langage courant. La lecture leur donne des atouts pour être plus à l'aise dès leur entrée à l'école.

Propos recueillis par Isabelle James



histoires aux enfants et l'intérêt que cela présente dans l'acquisition du langage. Cette exposition s'adresse aussi bien aux petits qu'à leurs parents.

Canal : Est également au programme la projection d'un film qui met l'accent sur les inégalités face à l'accès à la lecture pour les plus jeunes. Comment ce problème peut-il se résoudre ?

S. A. : Tous les bébés, quelles que soient leurs origines sociales ou culturelles, sont égaux dans leur grande curiosité pour les récits. Ils sont tous très attirés par les histoires et les images. Il n'y a aucune inégalité de départ. Celles-ci viennent plus tard, car certains enfants vont avoir la chance d'avoir, dans leur famille, des adultes suffisamment disponibles pour leur raconter des histoires et d'autres pas. C'est certainement le rôle des institutions, comme les crèches et les centres de PMI, de palier ces inégalités d'accès à la culture littéraire en proposant, de façon gratuite, des petits dispositifs où les enfants peuvent accéder à des livres de qualité et se les faire lire à leur convenance.



Jeunes
15/25

**Bourse aux vacances
3 étapes et c'est parti !**

> Rendez-vous dans les antennes jeunesse

ville-pantin.fr

Réinsertion

Cap sur les métiers techniques de la mode

Dans ses locaux pantinois, le couturier Jean-Luc François (Yves Saint-Laurent, Dior...), créateur de sa propre marque, consacre, loin du stress et des paillettes, une partie de son activité à une mode plus sociale, plus solidaire*. À Pantin, les 10 et 14 juin, il organise les Forums de sensibilisation aux métiers techniques de la mode, qui précèdent un chantier école destiné à réinsérer un public en difficulté. Rencontre.



Présentez-nous vos forums organisés les 10 et 14 juin, respectivement dans les maisons de quartiers des Quatre-Chemins et des Courtillières.

Jean-Luc François : Il s'agit de forums de sensibilisation aux métiers techniques de la mode : l'assemblage, les finitions, les petits points, les ourlets à la main... En gros, les compétences de celles que l'on appelle, dans la mode, sans nuance péjorative, les « petites mains ». Sans leur savoir-faire précieux, en voie de disparition, un créateur ne pourrait œuvrer. Pour amener le public à ces professions, l'événement comportera une exposition (photographies, échantillons, etc.) sur trois métiers essentiels : retoucheur, mécanicien modèle et opérateur de finitions. Il y aura ensuite une présentation orale par des professionnels. Enfin, mes deux acolytes (Paulette, technicienne, et Laëtitia, administratrice) et moi-même, mènerons avec les participants(e)s

un échange poussé pour déterminer celles ou ceux qui ont la volonté et la capacité de participer à nos chantiers de formation.

En quoi consisteront ces chantiers écoles de formation aux métiers techniques de la mode ?

J.-L. F. : À l'issue des deux forums, nous sélectionnerons plusieurs personnes qui pourront suivre, pendant six mois, une solide formation sur ces métiers, prise en charge par des partenaires institutionnels, et dispensée par des intervenants extérieurs, nous-mêmes et des « petites mains » à la retraite. Nos stagiaires doivent accepter le processus jusqu'au bout : assiduité, ponctualité, respect du matériel, travail en équipe... Un engagement qui permettra peut-être à des personnes éloignées du monde du travail de se réadapter. Chacune sera parrainée par une entreprise, où elle effectuera son stage final. Nous comptons ainsi réaliser deux chantiers écoles dans l'année, pérenniser cette action et l'élargir à d'autres communes, telles Aubervilliers ou Aulnay-sous-Bois.

Comment attirer le public à ces forums ?

J.-L. F. : Très ancrés sur le territoire pantinois, nous travaillons en étroite relation avec la maison de l'emploi, le plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) ou les maisons de quartier. Le bouche-à-oreille fonctionne également. Nous cherchons à attirer des femmes, en difficulté ou non, mais aussi des hommes intéressés par ces métiers.

Y a-t-il une réelle demande ? Ces métiers ne sont-ils pas touchés par la crise ?

J.-L. F. : Avec la réforme des CAP couture en France, ces techniques ne sont plus enseignées et disparaissent. Les maisons de haute couture font venir du personnel des pays de l'Est, par exemple, pour contrer la pénurie de main-d'œuvre, avec le départ en retraite des dernières techniciennes. J'observe donc une réelle demande, que ce soit chez les jeunes créateurs ou les structures prestigieuses. Récemment, une retoucheuse de luxe s'est installée à son compte en province. Elle croule sous les demandes !

Quelles autres actions allez-vous mener à Pantin ?

J.-L. F. : Nous allons travailler pendant un an avec des classes de troisième, filles et garçons, du collège Jean-Jaurès : une gageure...
Anne-Laure Lemancel

** Avec son association éponyme, fondée en 2010, Jean-Luc François organise des missions dans les pays du Sud (Cambodge, Madagascar, Vietnam...), et des défilés de mode avec des mannequins de tous âges et toutes tailles.*

www.association-jeanlucfrancois.blogspot.fr
70, av. Édouard-Vaillant

☎ 01 41 71 19 51

► **Forums : dates et inscriptions**

- **lundi 10 juin, 13.30-16.30**, maison de quartier des Quatre-Chemins, 42, av. Édouard Vaillant.

☎ 01 49 15 39 10

- **vendredi 14 juin, 13.30-16.30**, maison de quartier des Courtillières, av. des Courtillières.

☎ 01 49 15 37 00

► **Pour les inscriptions, contacter directement les deux maisons de quartier.**

Du 5 au 15 juin 2013 • 22^e édition

CÔTÉ COURT

EN SEINE-SAINT-DENIS - PANTIN

Films - Vidéos d'art - Installations - Performances - Rencontres

Pendant 10 jours, votre Ciné 104 vibre avec la 22^e édition du festival Côté court ! Pendant 10 jours et dans une ambiance festive, vous découvrirez une sélection riche de films courts, de la fiction au documentaire, en passant par des performances inédites, des concerts, des programmes pour tous, aussi bien pour les petits que pour les grands... Cette année, en soutenant l'action de Côté court, vous vous offrez 10 jours de cinéma pour seulement 8 euros ! On vous attend nombreux !

Jacky Évrard, directeur artistique de Côté court et directeur du Ciné 104.

LOUIS GARREL AMATEUR

Louis Garrel, comédien et réalisateur, nous fera l'honneur de passer une soirée avec nous, en compagnie de ses invités Noémie Lvosky et Vincent Macaigne. Une programmation de films courts nous fera voyager de Jean Renoir jusqu'à son dernier film « La Règle de trois ». *Vendredi 7 juin à 20h00*

COMPÉTITIONS FICTION & EXPÉRIMENTAL-ESSAI-ART VIDÉO

Poste d'observation du jeune cinéma français, les deux programmes de compétitions, Fiction et Expérimental-Essai-Art-Vidéo, réservent aux spectateurs de belles découvertes. Les réalisateurs et les équipes des films présentent leurs films au public lors des séances « officielles ».

L'ÉCRAN DES ENFANTS

Emmenez vos enfants, petits-enfants, leurs copains et petits voisins à la découverte de la création « made in France » ! Et pour les tout-petits, ce sera un ciné-concert accessible dès 2 ans. Les séances sont suivies d'un ciné-goûter...

CINÉ-CONCERT DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE PANTIN

Conservatoire de musique de Pantin à rayonnement départemental

Un ciné-concert à partager en famille ! Les étudiants de la classe de composition de Pascal Zavaro, sous la direction de Catherine Simonpietri, donnent leur version musicale des films courts de Charlot. Irrésistible ! *Dimanche 9 juin à 14h00*



1- Christophe Chassol / 2- Jeanne Balibar et Emmanuelle Béart / 3- Terrasse du ciné 104 / 4- Grande salle / 5- Ciné 104 en mode festival

www.cotecourt.org

Festivités

L'été du canal : à l'abordage!

Du 29 juin au 25 août, L'été du canal, sur les bords de l'Ourcq, accueillera une myriade d'événements culturels et sportifs. Plongez !

S'alanguir au fil de l'eau, naviguer, bronzer, flâner sur les berges rafraîchissantes, bercés ou stimulés par les histoires, les chansons, le street art, la danse ou la musique : L'été du canal, le long de l'Ourcq, kyrielle de propositions artistiques, culturelles ou sportives, de Paris jusqu'en banlieue, **chaque week-end, du 29 juin au 25 août**, s'annonce d'ores et déjà ensoleillé. Impulsée et organisée par le comité départemental du tourisme de Seine-Saint-Denis (CDT 93) depuis 2008, avec le concours de multiples partenaires (parc de la Villette, etc.), cette manifestation



Les bals barge : salsa, tango, rock ou musette... pour tous les goûts.



Cadre champêtre pour les balades en kayak organisées au départ de Sevran le week-end.



Croisières à thème et croisières festives, une nouvelle approche du canal.



Des navettes fluviales assureront, le week-end, la liaison entre les différents points d'animation.



La péniche-spectacle Antipode accostera du 12 au 25 août.

Pantin (quatre dates dans l'été, le samedi en fin d'après-midi, tarif 28 €). A contrario, les amoureux de quiétude et de nature pourront, quant à eux, profiter d'un cadre idyllique et bucolique, pour une balade en kayak au départ de Sevran (tous les week-ends, 3-5 €). Un été sur l'eau, ça vous tente?

► **Pour toutes ces animations**, hormis les traditionnelles navettes fluviales : réservation à www.tourisme93.com

● Street art sur les berges

En 2011, le Français JR, l'un des artistes les plus influents du street art, « artiste » déclaré, photographe qui affiche dans les rues, « ce grand musée à l'air libre », des portraits gigantesques d'anonymes (*Portrait d'une génération* en 2006, *Face 2 Face* en 2007, *Women are heroes* en 2008...) lance Inside-Out. Ce projet participatif, à l'échelle mondiale, invite tout un chacun, isolé ou collectif, à réaliser des portraits en noir et blanc, à les poster sur



son site Internet et à les coller, immenses, sur le territoire urbain. Dans ce cadre, l'exposition *L'Ourcq mon amour* disposera le long du canal des clichés de salariés des environs, pris par des étudiants de l'école Louis-Lumière, ainsi que des photographies d'anciens travailleurs : de quoi rendre hommage au passé, au présent et au futur du canal au travers de ses multiples visages (6 juillet-25 août, accès libre, le long du canal, de Paris à Pantin).

Non loin, au parc de la Villette, l'artiste japonais Tadashi Kawamata, invite petits et grands à sa Collective Folie, un projet artistique et architectural monumental. Chacun sera convié à venir façonner, construire, puis détruire sa tour gigantesque, lors d'ateliers (juin-août, samedi, dimanche, 15.00-19.00; gratuit sur inscription, à partir de 12 ans). Sur ce monument de plein air, œuvre collective en perpétuelle évolution, il sera possible de grimper. Prenez de la hauteur!

● Dansez, swinguez !

Danse et concerts ponctueront également L'été du canal. Forró, salsa, tango, valse musette, rock, rondes tziganes : dans les bals barges sur les berges, organisés par l'association Balapaname, il y en aura pour tous les goûts, pour tous les pas, tous les déhanchements, tous les enlacements. De quoi rigoler, danser, flirter! (Tous les week-ends entre 15.00 et 22.00, gratuit). À la Villette, les rituelles scènes d'été, hautement qualitatives, accueilleront du 7 juillet au 25 août des grands noms de la sono mondiale (N'guyen Lê, Milk Coffee & Sugar, Mamani Keita...). Enfin, les péniches-spectacles *Antipode* et *Anako* viendront s'amarrer dans différentes villes du canal pour recevoir concerts, ateliers, spectacles, etc. À Pantin, *Antipode* accostera du 12 au 25 août et *Anako* dès le 27 juillet. Un délice pour les corps et les oreilles!

● Terres fertiles : le jeu de votre été

Le saviez-vous? La Seine-Saint-Denis fut longtemps ce qu'il convient d'appeler le « grenier » ou la « ferme » de Paris. Si ce passé a modifié durablement son visage, jusqu'à son urbanisme, aujourd'hui encore, la moitié de ses terres restent agricoles. Élevage, cultures végétales, maraîchage, viticulture, apiculture, jardins partagés, familiaux, cachés au cœur du tissu urbain, ou visibles en zones homogènes : la variété de ses cultures fascine!



Un jeu de piste géant permettra de découvrir la plaine des Vertus, vestige d'une intense activité maraîchère.

Pour découvrir ce riche patrimoine, cet héritage et sa subsistance, le conseil général, en partenariat avec le comité départemental du tourisme de Seine-Saint-Denis organise tout l'été, du 1^{er} juin au 31 août, un grand jeu, « Terres fertiles », qui mettra vos cerveaux et vos sens en ébullition (goût, toucher, odorat...).

Il y aura tout d'abord trois jeux de piste géants, des parcours de deux heures semés d'énigmes, à faire seul ou accompagné d'un animateur lors de départs collectifs proposés tout au long de l'été : *Le court-circuit*

de la salade, une immersion

au cœur des champs de salade et du plus grand

marché d'Ile-de-France

(jours de marché, mardi, vendredi

et dimanche à partir de 10.00); *Sous*

le béton, la terre, sur les traces de la

plaine des Vertus, autrefois jardin de

la capitale et plus grande plaine légumière d'Ile-de-France; mais aussi *De*

la vigne aux pêcheurs, autour de ces pré-

cieux fruits de Montreuil... Une dégustation

de produits clôturera ces jeux de piste.

À la clé? Des cadeaux et surprises pour les

détectives en herbe.

À ces rendez-vous, s'ajouteront également

des balades, des visites, des ateliers : la

découverte de troupeaux de moutons en

milieu urbain, celle de terres agricoles à

Tremblay-en-France, aux côtés des pistes de

Roissy, une ferme et une champignonnière à

Bagnole, des vignes à Noisy-le-Grand, etc.

Enfin, tout l'été deux quiz seront proposés

sur le Net : l'un, facile, familial, avec cinq

nouvelles questions par semaine; l'autre,

expert, qui nécessitera des recherches

approfondies. Le jeu s'achèvera sur un ban-

quet, dans un lieu secret, qui regroupera les

champions.

Du passé maraîcher à l'agriculture urbaine,

le jeu « Terres Fertiles » permettra tout l'été,

de façon ludique, d'aborder l'histoire du

département, ses paysages ou encore les

problématiques environnementales. Une

aventure savoureuse... Prêts? Jouez!

Retrouvez les quiz et téléchargez les jeux de piste sur www.tourisme93.com
Inscriptions pour les balades guidées et les départs collectifs des jeux de piste sur www.tourisme93.com

MAJORITÉ MUNICIPALE

Lutter contre la précarité énergétique et pour l'emploi

La lutte contre la précarité énergétique dans l'habitat est un enjeu économique, écologique et social. Cette question a été débattue en avril dernier devant plus de 110 personnes dans le cadre du débat national sur la transition énergétique. La soirée débat organisée par Est-Ensemble, la ville de Montreuil et l'agence locale de l'énergie MVE (Maîtrisez votre énergie), a montré la complexité du diagnostic et les difficultés à aider les populations concernées. La définition même de précarité énergétique exclut certains cas précaires. Le critère de forte consommation qui identifie logiquement un logement mal isolé exclut, par exemple, les foyers qui ne se chauffent pas pour contraindre leurs dépenses. De la même façon, l'information sur les aides à la rénovation thermique est peu connue. Il faut donc promouvoir les agences locales de l'énergie pour informer le public et rationaliser les différents dispositifs existants au travers d'un guichet unique et d'un « service public de la performance énergétique de l'habitat ». Ce type de recommandations fait espérer que la loi de programmation sur la transition énergétique présentée au Parlement à l'automne intégrera des mesures ambitieuses, à la hauteur de cet enjeu majeur pour les générations futures, et pour aujourd'hui. Car la rénovation thermique des bâtiments est aussi une urgence dans la lutte contre le chômage. C'est un gisement d'emploi et de formation considérable. La région Ile-de-France vient de voter 1,971 million d'euros de subventions pour la rénovation thermique du parc public et privé. C'est aussi une urgence pour les familles modestes vivant dans des passoires énergétiques : 300 000 ménages chaque année restreignent leur consommation pour des raisons de coût. Quatre millions y consacrent plus de 10 % de leurs revenus, et l'on prévoit une augmentation de la facture moyenne d'électricité de 30 % d'ici 2017. Les écologistes portent des solutions concrètes contre la précarité énergétique : appliquons-les vite. **Philippe Lebeau** Groupe des élus Europe-Écologie-Les Verts www.ecologie-pantin.fr

Enfin ! la Loi sur le mariage et l'adoption par les couples de même sexe a été adoptée.

Le mariage pour tous exprime le respect des pluralités et des diversités. Cette loi nous conduit vers une république plus fraternelle, profondément marquée d'égalité et d'humanisme. La loi reconnaît indistinctement couples hétérosexuels et couples de même sexe, et considère avec la même bienveillance toutes les formes de familles. L'égalité passe par l'accès des hommes et des femmes aux mêmes dispositifs et dans les mêmes conditions. Cette loi rétablit une égalité. Elle met fin à une discrimination ancienne qui a frappé de tout temps injustement. Elle donne enfin aux homosexuels les mêmes droits sociaux qu'aux autres populations, et rend justice aujourd'hui aux victimes d'une homophobie blessante et inacceptable. Les débats ont parfois été vifs et passionnés. Ils ont opposé deux visions de la société : une vision réactionnaire fondée sur des principes culturels et religieux qui n'appartiennent qu'à ceux qui les portent, et une vision moderne basée sur les nécessaires et permanentes adaptations que doit faire notre société pour se développer de manière équilibrée et respectueuse de tous. Nous, radicaux de gauche, avons le sentiment d'avoir participé à un grand moment du progrès de l'humanité. Il reste de nombreux projets à voter, de nombreuses réformes sociétales à organiser, comme l'accompagnement de la fin de vie, qui sera un des grands sujets portés demain par les radicaux de gauche. Les radicaux de gauche, attachés à la défense des libertés individuelles, considèrent, en effet, que le « droit de vivre sa mort et de finir sa vie dans la dignité » relève d'un choix individuel qu'il convient de respecter. Ainsi, nous construirons ensemble une société plus libre car plus juste dans ses règles individuelles et collectives, en nous rappelant sans cesse que l'humanisme et la fraternité sont les principes forts qui nous guident. **Jean-Jacques Briant**

Maire-adjoint à l'action sociale et restauration collective, Parti Radical de Gauche

Vivement l'été ... à Pantin !

Depuis 2001, pendant la période des vacances scolaires d'été, les festivités de la ville de Pantin sont destinées à tous les Pantinois qui demeurent dans leur ville. Cette année, dans cette période où la crise est d'une telle ampleur que l'impossibilité pour certaines familles et leurs enfants de partir en vacances se fait encore plus écrasante, il nous est apparu essentiel, tout en nous inscrivant dans la continuité des actions menées en 2012, de penser en priorité aux enfants et aux familles contraintes de rester sur Pantin durant l'été. C'est dans cette démarche, visant à lutter contre les effets de la crise, surtout pour les ménages les plus modestes, que la programmation s'étale sur sept semaines à compter du début des vacances scolaires. Les animations se dérouleront aux Quatre-Chemins, aux Courtilières et sur les bords de l'Ourcq. De nombreuses activités sont programmées, pour satisfaire le plus grand nombre par la qualité et la diversité. Parmi celles-ci : cinéma en plein air, base nautique sur le canal, animations en pied d'immeubles, musique, vélo, pique-nique, marionnettes, bals populaires, jeux de société, pétanque, tir à l'arc, etc. De cette manière, nous espérons faire profiter de « Pantin à l'heure d'été » les Pantinois de tous âges et de tous les quartiers de la ville, et surtout veiller à ce que chacun puisse goûter à la joie des vacances !

David Amsterdamer
Maire-adjoint chargé des fêtes, cérémonies, protocole et moyens généraux
Groupe des élu-e-s Socialistes, Radicaux et Apparenté-e-s

OPPOSITION MUNICIPALE

Fabriquons la ville pour les Pantinois

« Les maisons font la ville, mais les citoyens font la cité. » Cette formule de Jean-Jacques Rousseau reste toujours d'actualité en 2013. Le Parisien du 21 mai 2013, en effet, a publié une étude sur les revenus des habitants de Seine-Saint-Denis, ville par ville. On y apprend qu'à Pantin le revenu fiscal de référence moyen est de 18 618 € par an, et que de ce fait plus d'un Pantinois sur deux ne paie pas d'impôts. Telle est cette ville aujourd'hui. La crise n'a rien arrangé, et le changement de gouvernement depuis un an non plus d'ailleurs. Mais les « maisons de la ville » correspondent-elles aux moyens des « citoyens de la cité » ? Lorsqu'un appartement T3 est mis en vente 5 000 € le m² dans un quartier comme les Quatre-Chemins, ou lorsque pour un même T3 en location dite « sociale » on demande un loyer de 1 000 € par mois, on peut légitimement se le demander ! La réalité, c'est que l'offre de logements, depuis plusieurs années, ne correspond pas aux besoins des habitants. La réalité, c'est que depuis 2008 près d'un logement social construit sur deux n'était tout simplement pas considéré comme du logement social il y a encore dix ans. Une ville a besoin de mixité en terme d'habitat, certes, et l'arrivée de nouveaux habitants, d'où qu'ils viennent, est un facteur de richesse. Mais on ne peut définir une politique du logement répondant aux besoins sans tenir compte des réalités vécues par la population telle qu'elle est aujourd'hui, et non telle qu'on la souhaite, sauf à vouloir changer cette population sans le dire. Il faut que Pantin Habitat, bailleur social public, soit remobilisé pour construire du logement réellement social. Il faut maîtriser les prix en accession à la propriété, comme le fait Saint-Ouen, par exemple. Cela doit être la priorité pour l'avenir à Pantin, si toutefois nous voulons que la ville ressemble à la cité. À moins que Monsieur le Maire ne souhaite l'inverse ?

Les élus du groupe communiste et partenaires Du Courage à Gauche
Jean Pierre Henry, Augusta Epanya, Mackendie Toupuissant
téléphone : 01 49 15 41 12 ducourageagauche.free.fr

Texte non parvenu

État civil du mois d'avril

naissances

Inaya Halima HEBIEB	Viacheslav POGOSSOVI
Ayla Éva KOCAHIDIR	Ilhan DUMAHI
Leslie LIN	Yamadou TRAORE
Jannah CALMEL	Camille Nicole THOREUX
Charlie Karine Armelle NGUYEN	Jemima Manuela KAYUMBA KASONGO
Lina Malika BOUCLAGHMI	Hadii BELFAKI
Lucille Andrea Lauren Astrid HARDY	Raphaëlle NOURRISSON
Gabriel Victor Andrew Stanislas HARDY	Antonin Léon Henri BICHET
Aïssa MEZIANE	Charline Ke Xin ZHOU
Sofia DZIRI	Élya Ke Han ZHOU
Thijil Tihar THEVATHEEPAN	Ayoub MAKROUF
Roméo BALME	Elva ZHENG
Yasmine MAZOUZI	Shadène Mina FARAS
Dina BEN SLAMA	Tania BELMOUHOU
Abdellah BOURAS	Jasmyne, Fouzia GOURA
Rayen AOUCHAR	Louka LIN
Oscar Tharathorn VALLÉE	Kaylie Marie Marty LOMGA
Stella MARTINO	Clarence Cartame Joris CHRISTOPHE
Meiryam BEN MANSOUR	Julia Victoria ZAMORSKI
Dalia Nihel GUETTARI	Lemassou KARAMOKO
Inayah ARIF	Maxime, Antonin ROUSSEAU
Tiranke CAMARA	Ambrine ABBAS
Lisa Adalgisa Michelle BALEINE	Ania BOUGUENNA
Daniella Angela Evani BOTELI	Sarah, Tshibola BLANCHARD
Shalinee RAMDOAH	Yassin HEMEDA
Karamoko BAMBBA	Clara MALEK
Ghilas Mohand DJERNINE	Abderrouf BENAMEUR
Oscar Jacques Étienne PAPIN	

mariages

Karim BELABBAS et Katia BRAHMI
Thin Aung Kyaw MYINT et Hay Mar KHINE
Dhoiffir ABOUBACAR et Hachimia SAID HASSANE MAOULANA
Esteban BENZECRY et Fernanda CAPUTI
Houari MEFTAH et Karima GHIZYAL
Emmanuel TONASSE et Affouet GNAHORE
Mohamed TOUFANY et Leïla MOGAADI
Guiyang ZHENG et Yunfang GUO
Teddy JACQUES et Audrey CUDON
Khaled BENOUDA et Sarah OULD-AJJA
Hand MAHFOUFI et Soraya ZENNADI
Jérôme ABOULICAM et Lysiane CHESNAIS
Moustapha Cissé et Adji THIOUNE
Vallipuram AKILAN et Shanharuby SINNATHHURAI
Jean-Yves DUPUIS et Xiuying SHI
Ababacar DIOUF et Khodia LOUM
Franck CHEVALIER et Lyliia ZIKARA
Saïd AKRID et Nazha BOUHSINI
Ravi HORNER et Blandine ROCHELLE
Freddy LIONZE BENAKIAU et Makuenda BIYA
Mahmoud HARSH et Mina ZNITI
Benjamin EMERAUD et Alison THIONVILLE
Rafael MUNOZ RODRIGUEZ et Mathilde NICOLAI
Mohamed CHABBAR et Sandrine POITOU
Thavakumar VEERAKUMARAN et Inthumathy ATPUTHARAJAH

décès

Robert Raymond FRIZAT	Mamadou OUARTARA
Simone GAROUTE	Louise SALLES
Bernard GUILLOU	Germaine COIRRE
Lucienne HAMON	Gabrielle SORIN
Annick LAMY	Lina TURCAUD
Marcelle LAVIGNE	María DAMEI
Robert MORIEUX	Wilfrid LE DAUPHIN
Eugénie STORA	Gilberte JANDEAU
Jacques CRISTINEL	Eugénie SMADJA
Paul NONNEZ	Antoine LOPEZ
Jeannine DAVAU	

notre mission, vous accompagner

Organisation des obsèques
Prévoyance funéraire
Assistance après obsèques
Travaux de marbrerie
Articles funéraires

Déléguataire officiel de la Ville de Pantin

82, avenue du Général Leclerc
01 48 45 00 10

www.pfg.fr
Pompes Funèbres Générales

LES TEMPS FORTS

Retrouvez-les tous les mois dans l'agenda !

Canal

LE CHOIX FUNÉRAIRE

Le funérarium
Prévu pour faire face aux attentes des familles

24H/24 et 7JOURS/7

Le funérarium est une maison funéraire pensée et adaptée pour recevoir le défunt et offrir aux familles un lieu de recueillement où l'intimité sera préservée dans une atmosphère reconfortante.

N'hésitez pas à nous appeler
Tél. 01 48 45 40 39

ETS SANTILLY
www.santilly.com

10, rue des Pommiers
93500 PANTIN
habilitation préfectorale : 09 93 051
RCS Bobigny 582 007 902

FÊTE DE LA MUSIQUE

VEN.
21
JUN

Dans la ville
et dès 19h
Salle Jacques-Brel